

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LES CHANTS DU SOLDAT

Il est là, sur le rayon, ce petit livre à l'air martial, au caractère belliqueux, narguant ses voisins et excitant la jalousie des in-octavo en agitant malicieusement le ruban fascinateur de sa cent-septième édition. •

Quel exploit fameux a donc illustré ses premières armes ; quel Goliath moderne a-t-il donc terrassé, pour venir ainsi parader aux champs de la poésie épique, tout couvert des lauriers de la popularité ?

Sa gloire nous étonne ? pourquoi ne pas soulever alors un coin du rideau flottant qui voile son histoire et surprendre le secret de l'auréole mystérieuse qui l'entoure.

Il fait froid dehors : la bise non contente de folâtrer sur de blanches pelouses ou de gémir sous la sombre verdure des pins, pénètre sous les toits et se plaît... l'audacieuse, à paralyser nos plumes. Déclarons-lui la guerre, lecteurs, chassons-la de nos retranchements ! Comment ? en faisant brûler durant quelques instants autour de nous, la flamme ardente du patriotisme. L'amour de la Patrie, l'honneur des armes françaises, qui conduisirent un jour, des milliers de Français, au centre de la froide Russie, dans le somptueux palais des czars, sont plus puissants parfois contre le froid, que ce feu bien nourri, cette fusillade d'un nouveau genre, où les charbons incandescents remplacent les balles, où les tisons flambants supplantent la mitraille.

Le patriotisme est "le meilleur des foyers," a dit un écrivain moderne ; oublions donc un moment la bise, en parcourant les pages brillantes du petit livre de Paul Déroulède, et, touriste aimant à contempler les beautés de la nature, sans vouloir en relever encore les défauts, cueillons quelques pétales de ces fleurs guerrières, que le fier soldat saura toujours nommer avec orgueil : *Vive la France, Ils sont là, le Clairon et les Chasseurs à pied.*

* *
*

Depuis longtemps on souhaitait des chants dignes de la valeur française, des chants que le militaire pourrait fredonner sans crainte, au

sein de la famille et dans les camps. L'expérience n'avait que trop bien prouvé le danger des chansons licencieuses et bachiques d'autrefois, par les tristes désastres qu'elles occasionnèrent. L'auteur de *La Moabite* a comblé cette lacune, en présentant au public ses "Chants du Soldat." La critique leur fit bon accueil et Paul de Saint Victor salua leur apparition en disant : "Le talent est grand, mais l'inspiration est plus haute encore. Le poète se soucie moins de ciseler ses vers que de les tremper. Leur éclat est celui des armes, leur cadence semble réglée sur celle d'une marche arrière." Il n'entre que du fer dans les cordes de cette lyre martiale, c'est de l'héroïsme chanté."

Les chants de Paul Déroulède, peuvent se diviser en deux groupes principaux, car sa muse est légère, gracieuse, fantastique même, dans les pièces intitulées : *A la Belgique, La Cocarde, Enthousiasme*, et grave, patriotique, bouillante d'indignation et de colère dans celles intitulées : *A la France, le Clairon, le Turco et la Marseillaise*.

Une perle de grâce, c'est le chant : *A la Belgique*, il mériterait d'être cité en entier, mais n'abusons point, et contentons-nous de quelques couplets :

Salut ! petit coin de terre,
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité ;

Où tout ce que l'on vous donne,
Sourire ou pitié,
N'a jamais l'air d'une aumône,
Mais d'une amitié ;

Où les âmes si sereines
Ont les yeux si doux,
Que les tourments et les haines
S'y reposent tous !

.....

Puis, douce comme une mère,
Tu nous a bercés ;
Mieux encor, chère infirmière
Tu nous a pansés,

Tu nous a mis sur nos plaies
Saignantes encor,
Ce baume, les larmes vraies,
La foi, ce trésor !

Sous cette robe de laine
Que nous vénérons,
Va ! tu n'es rien moins qu'une reine.
Reine à trois fleurons !

Les arts sont ton diadème
 Rien ne l'obscurcit ;
 Et je t'admire et je t'aime ;
 Salut et merci !

Et salut, petite terre,
 Grande de bonté,
 Qui rend si douce et si chère,
 L'hospitalité !

Et l'histoire de *La Cocarde*, n'est-elle pas touchante ?

Ma cocarde a les trois couleurs,
 Les trois couleurs de ma Patrie.
 Le sang l'a bien un peu rougie,
 La poudre, bien un peu noircie ;
 Mais elle est encor bien jolie,
 Ma cocarde des jours meilleurs.

Et maintenant d'où je la tiens ?
 C'est presque un roman, son histoire !
 Dieu m'en garde d'en faire gloire,
 Mais elle était, on peut m'en croire,
 Elle était sous sa tresse noire :
 Je l'ai vue et je m'en souviens.

.....
 Oh ! la bonne et belle Française !
 Le grand cœur et les jolis yeux !
 Vous demandez, cher curieux,
 Si je l'ai prise, audacieux,
 La cocarde de ses cheveux ?
 Moi la prendre, qu'à Dieu ne plaise !

Mais tout pensif, je regardais,
 Je contemplais, parlant à peine,
 Ce front d'enfant, cet air de reine,
 Ces trois couleurs, dans cet ébène,
 Et je me disais, l'âme en peine :
 " Tout cela reste et je m'en vais ! "
 Le clairon sonne : adieu, cocarde !
 Adieu chansons... et cependant
 " Ah ! si je l'avais ce ruban... "
 Et je m'arrêtais tout tremblant,
 Mais elle alors si simplement :
 " Tenez, dit-elle, et Dieu vous garde ! "

Comme exemple d'originalité fantastique et piquante, Paul Déroulède nous donne : *Enthousiasme*.

Sur la pelouse d'un parc, les Turcos ont placé leurs feux :

Et le bûcher est fantastique,
Et sur leurs manteaux pour tapis,
Psalmodiant leurs chants d'Afrique,
Les Arabes sont accroupis.

La flamme monte et se ravive ;
Leurs yeux brillent, joyeux miroirs ;
Et les torrents de pourpre vive !
Vont ruisselants sur les fronts noirs.

L'hôtesse les aperçoit de sa fenêtre et, tout en émoi, les yeux humides, elle se penche vers le capitaine qui dort :

“ Ah ! monsieur, quels hommes splendides
Que ces enfants du soleil d'or ! ”

Le capitaine se réveille :
Splendides, madame.—Et ce pas ?
Puis ces poses, quelle merveille !
Ils sont artistes, ces soldats !

—Artistes en diable, madame.
—Et ce grand feu, comme il est fait !
Ils ont le secret de la flamme !
—En effet, madame, en effet !

—Tenez, les voilà qui s'élancent,
Qui raniment leurs feux... et puis...
Jesu-Maria, mais c'est qu'ils dansent !
Oh ! ces Turcos sont inouïs !

Ces beaux chants, cette ronde ardente,
Tout cela vous trouble à l'excès,
Et l'on pense à l'Enfer du Dante,
—N'est-ce pas, monsieur ?—J'y pensais.

—On leur donne ce bois, sans doute ?
—Pas le moins du monde.—Ah ! vraiment ;
Ils le ramassent sur la route ?
—Encore moins, madame.—Comment ?...

Mais alors... c'est mon bois qu'on brûle !
Mais ils me volent mes fagots !
Mais ils n'ont ni foi, ni scrupule !...
Ce sont des bandits, vos Turcos !

* *
*

Paul Déroulède est un de ces cœurs enthousiastes qui croient encore à l'avenir glorieux de la France, à sa réhabilitation aux yeux des nations, en fait de bravoure et d'héroïsme, à sa résurrection sur les pages

mémorables de la victoire : aussi doit-il l'immense succès de son livre, aux accents patriotiques de sa lyre. Les extraits suivants de son premier chant : *Vive la France*, nous donnent la note juste des espérances et des convictions du poète :

Non, France, ne crois pas ceux qui te disent lâche ;
Ceux qui voudraient nier ton âme et ses efforts :
Sans gloire et sans bonheur, tes fils ont fait leur tâche,
Mais ils l'ont faite, et Dieu ne compte plus tes morts.

J'ai vu de pauvres gens, tomber sans une plainte ;
D'autres, — je les ai vus — ont combattu joyeux,
Et, preux chevaliers de cette guerre sainte,
Sont morts, l'amour dans l'âme et le ciel dans les yeux.

.....
Oui, Français, c'est un sang vivace que le vôtre !
Les tombes de vos fils, sont pleines de héros ;
Mais sur le sol sanglant, où le vainqueur se vautre
Tous vos fils, ô Français, ne sont pas aux tombeaux.

Et la revanche doit venir, lente peut-être,
Mais en tout cas fatale, et terrible à coup sûr ;
La haine est déjà née, et la force va naître :
C'est au faucheur à voir si le champ n'est pas mûr.

Et voilà comment le chantre de la guerre franco-prussienne cicatrise les blessures causées à sa patrie, par une campagne malheureuse. Dans *le Clairon*, Paul Déroulède chante l'héroïsme du vieux brave qui, blessé mortellement, continue cependant à sonner la charge :

..... le sang coule,
Mais sa main, qui le refoule,
Suspend un instant la mort.
Et de sa note affolée
Précipitant la mêlée,
Le vieux Clairon sonne encore.

Il est là, couché sur l'herbe,
Dédaignant, blessé superbe,
Tout espoir et tout secours ;
Et sur sa lèvre sanglante,
Gardant sa trompette ardente,
Il sonne, il sonne toujours.

Puis, dans la forêt pressée,
Voyant la charge lancée,
Et les Zouaves bondir,
Alors le Clairon s'arrête,
Sa dernière tâche est faite,
Il achève de mourir.

Ces couplets du *Clairon* s'adressent au vieux soldat qui a subi l'épreuve du feu, mais la jeunesse n'est point oubliée. Elle a un chant qui lui est propre. C'est *Le Turco*:

C'était un enfant, dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.
De joie et d'amour sa vie était pleine ;
Il ne connaissait le mal ni la haine ;
Bien aimé de tous, et partout heureux.
C'était un enfant, dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds et de grands yeux bleus.

Et l'enfant avait embrassé sa mère,
Et la mère avait béni son enfant.

L'enfant part, il se bat en brave, une toux violente le saisit et le médecin voyant son œil cave lui conseille de partir, mais le jeune héros répond :

Non, je ne veux pas quitter notre armée
Tant que les Prussiens sont dans mon pays.
Je veux jusqu'au bout, chasser ces bandits ;
Je veux pouvoir dire à ma mère aimée :
Si je te reviens, c'est qu'ils sont partis..
Non, je ne veux pas quitter notre armée,
Tant que les Prussiens sont dans mon pays.

L'armée française est victorieuse, les Allemands fuient de tous côtés, mais un jour, jour néfaste pour la patrie, les remparts de l'ennemi s'élevaient dans la plaine immense et il fallut monter à l'assaut :

Et le régiment des Turcos s'élança,
Et le régiment des Turcos périt...

L'enfant est tombé, frappé d'une balle, mais un vieux soldat l'a recueilli :

Et le grand Arabe est là qui le garde,
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.
Au loin le canon mugit et bombarde ;
Levant doucement sa tête hagarde
Son regard mourant s'anime soudain.
Et le grand Arabe est là qui le garde
Au bord d'une source, au fond d'un ravin.

Où sont les Prussiens ? Réponds, réponds vite.
Les avons-nous bien vaincus cette fois ?
Sommes-nous en France, et sont-ils en fuite ?
Et l'enfant, voyant que l'Arabe hésite,
Reprit tristement de sa douce voix :
Où sont les Prussiens ? Ah réponds-moi vite
Dis, les avons-nous vaincus cette fois ?

Et le vieux Turco se prit à lui dire :
 Oui, petit Français, tu les as vaincus.
 —Alors je m'en vais, veux-tu me conduire ?
 O ma chère mère !... et dans ce sourire
 L'enfant s'endormit et ne parla plus.
 Et le vieux Turco ne cessait de dire :
 Oui, petit Français, tu les as vaincus.

Le premier couplet des *Chasseurs à pied* est des plus gracieux :

Le soleil du matin a chassé les étoiles ;
 Les flocons lumineux tombent en voltigeant.
 Sur la terre la neige a jeté ses longs voiles,
 Et les branches de bois se couronnent d'argent.

Puis vient le récit d'un acte vraiment héroïque.

Les Vitriers, armés de leurs baïonnettes, veulent déloger l'ennemi d'une ferme, ils s'aventurent sur un ravin, mais la glace est fragile et elle cède bientôt sous leurs pas. Le prussien jubile de les voir ainsi désarmés et s'avançant sur la crête du ravin, il leur offre de se rendre, mais eux refusent énergiquement et ce n'est que sur les instances répétées de leur vieux commandant, qu'ils se laissent enfin hisser sur la rive et amener par les dragons bleus. Le tour du vieux chef arrive enfin :

J'ai sauvé mes soldats, dit-il, et non pas moi !
 Et, repoussant alors la corde qu'on lui lance,
 Il se laisse engloutir par le gouffre glacé :
 Les pauvres prisonniers saluent le trépassé,
 Et, voyant cette fin, ils ont cette espérance :
 La France n'est pas morte encor. — Vive la France !

S'il est un chant, où le poète proteste en termes énergiques, contre l'hymne prétendu national, l'hymne de la révolution, que tout vrai Français flétrit du nom de "Marseillaise," c'est bien dans le suivant :

Ah ! ne la chantons plus, par pitié pour nous-mêmes ;
 Le jour venu, marchons sans cri et sans blasphèmes.

 Vous l'aimez, n'est-ce pas, notre hymne populaire ?
 Vous aimez ses élans et sa sainte colère :
 Vous y cherchez toujours, fils encore orgueilleux,
 Le sublime passé de vos puissants aïeux ;
 Et vous vous rappelez, à cette voix féconde,
 Nos trois couleurs flottant aux quatre coins du monde,
 Les peuples confondus et les rois affolés ;
 La grande France enfin, vous vous la rappelez ?
 Eh bien, rappelez-vous qu'au jour de la défaite,
 Qu'à Sedan—ce nom seul vous fait courber la tête—

Rappelez-vous, Français, qu'en ce jour de malheurs,
 Tandis que les vaincus se rendaient aux vainqueurs,
 Tandis qu'ils emportaient, dans leur âme meurtrie,
 Le spectre mutilé de la pauvre Patrie,
 Qu'ils pleuraient la défaite et quittaient les combats,
 Enfin qu'ils s'avançaient, sans armes, nos soldats,
 O coup que rien n'efface ! ô mal que rien n'apaise :
 Le clairon prussien sonnait *la Marseillaise*.

Paul Déroulède est ici l'écho de la vraie France et nous voyons ce que la vraie France pense des effervescences poétiques de Rouget de l'Isle et de ses admirateurs enthousiastes. Une petite anecdote racontée par le *Figaro*, semble trouver ici sa place : Laurent Jan, un ami intime de Merimée et de Balzac, rencontra un jour, une bande de voyous braillant le refrain :

Ils viennent jusque dans vos bras,
 Egorger vos filles et vos compagnes.
 Aux armes ! citoyens, formez vos bataillons ;
 Marchons, qu'un sang impur abreuve vos sillons.

Tout indigné, l'artiste saisit à la gorge celui qui hurlait le plus fort et imposant silence aux autres, il leur dit d'une voix tonnante :

—“ Vous mentez tous : vous n'avez pas de filles car vous les mettez aux Enfants Trouvés ; vous n'avez pas de compagnes, car vous n'avez que des femelles ; vous n'avez pas de sillons, car vous êtes d'ignobles bohêmes du pavé parisien, sans logement et sans foyer. Le plus impur de tous les sangs, c'est le vôtre : taisez-vous !”

Si tous avaient le courage d'un Laurent Jan ou d'un Paul Déroulède, le chant favori de la radicaile dormirait depuis longtemps du sommeil qu'il mérite.

* * *

Comme on le voit, Paul Déroulède sait dans ses vers :

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère

suyant un précepte de Boileau.

Son luth soupire d'abord de douces mélodies, puis les cordes s'échauffent peu à peu et, bientôt, la note patriotique s'élève à des hauteurs prodigieuses, mais sans disparaître dans le vague, sans nager dans l'infini, sans friser même l'invisible à l'œil nu ; elle plane alors au-dessus de la patrie et, embrassant de son regard d'aigle, les grands classiques de la France d'autrefois et le fol orgueil des faiseurs de pamphlets, des chercheurs de doctrines d'aujourd'hui, elle ne peut s'empêcher de consacrer au grand dramaturge, dont on vient de célé-

brer le deuxième centenaire, ces sons prophétiques, dernier appel de la vraie France, à ses enfants ingrats et pervers :

O France, écoute bien celui-là, c'est Corneille !
 Un autre est orateur, poète, historien ;
 Il te forme l'esprit ou te charme l'oreille,
 Celui-là, c'est Corneille ! ô France, écoute bien !

Et si tu veux reprendre et retrouver ta force,
 Si tu veux te guérir du coup qui t'ébranla,
 Aspire cette sève, au cœur de ton écorce :
 Sinon, vieil arbre mort, les bûcherons sont là.

.....

Le même sang pourtant, coule bien dans vos veines.
 L'air que nous respirons traverse bien nos bois,
 Les vins de nos côteaux et les blés de nos plaines
 Mûrissent bien encore au soleil d'autrefois.

Oui, cette terre ardente, et diverse, et fertile,
 Bonne à tous les produits, prête à tous les essais,
 Ce sol puissant, ces eaux vives, ce ciel mobile,
 Tout cela, c'est la France ! Où donc sont les Français ?

Où donc ce peuple fier de son sang et prodigue,
 Que le danger commun trouvait prompt à s'unir ;
 Ce peuple, qui jetait le défi de Rodrigue,
 Et qui, l'ayant jeté, savait le soutenir ?

Le devoir et l'honneur, l'héroïsme et la gloire :
 Ce faisceau de gendeur aux immortels liens,
 Ces mots qui sont la langue et qui furent l'Histoire,
 Ces grands mots qu'un Corneille a fait cornéliens,

Quel fou les a raillés, de sa lèvre flétrie ?
 D'où nous vient sur nos dieux ce doute désolé ?
 Quel être sans famille, a nié la Patrie ?
 Qui donc a dit : " Tu mens ! " quand Corneille a parlé.

Ah ! la fraternité des peuples vous enchante ?
 Eh bien ! l'heure est propice à vos enivremens,
 Votre chanson est belle et vaut bien qu'on la chante
 Regardez-les passer, vos frères allemands !

.....

Il est sous le soleil des heures de vertige
 Où la vertu d'un peuple hésite et s'interrompt,
 Où, couvrant de grands mots l'instinct qui la dirige,
 La peur même, la peur n'a plus de rouge au front.

C'est là, c'est au travers de ces époques noires
 Qu'un ennemi rampant s'est glissé jusqu'à nous ;
 Ses monstrueux anneaux ont étouffé nos gloires,
 Et la France enlacée est encore à genoux.

Pauvre France, que Dieu te protège... et te change !
 Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé.
 Tu parles déjà haut, de l'avenir qui venge,
 L'avenir qui répare, est-il donc commencé ?

.....

Et toi, Corneille, toi, Père du grand courage,
 Redis-nous ces leçons, dont tu formais des cœurs,
 Le calme dans l'effort, la haine après l'outrage
 Redis-nous la Patrie, et refais-nous vainqueurs !

Après des vers aussi magnifiques, on ne s'étonne plus que l'auteur des *Enfants et Mères*, Marie Jenna ait pu dire du talent de Paul Déroulède :

“ Au temps de nos désastres, tous ceux qui en France, tiennent une lyre, en ont fait sortir un chant de douleur ou de colère, mais je n'ai rien trouvé de comparable à ces pages, tombées au jour le jour, d'un cœur de soldat, maniant à la fois l'épée et la plume, ne chantant que ce qu'il voit, ce qu'il sent, ce qu'il souffre.

“ Ah ! ce n'est pas là un enthousiasme factice, une colère s'échauffant au fond d'un cabinet. C'est noble, c'est vrai, c'est simple, comme la vie de l'homme qui se dévoue pour son pays... je n'aurais jamais cru, moi qui ai placé la poésie si loin des champs de bataille, que je pusse être ainsi émue, par des chants guerriers : c'est que je ne croyais pas qu'on put y mettre tant de cœur ! ”

On ne pouvait mieux peindre le caractère des *Chants du Soldat*, ni mieux analyser le sublime sentiment qui les domine.

Un jour viendra peut-être, permettons-nous de l'espérer pour notre mère-patrie, un jour viendra où selon l'expression du poète, le faucheur trouvera son champ mûr pour la faux. Alors le soldat français s'armera et, animé d'un courage nouveau, par les mâles accents de Paul Déroulède, ne connaissant plus la défaite et n'ayant plus qu'un souverain : Dieu ; qu'une patrie : la France, il s'élancera encore une fois contre les hordes prussiennes et reviendra victorieux d'une lutte gigantesque, en remerciant la Providence, d'avoir exaucé enfin le plus cher de ses vœux :

Enfin, c'est là surtout le vœu de ma jeunesse,
 C'est seul pourquoi je vis, c'est à quoi seul je tiens :
 Que la Patrie en deuil se reprenne et ne laisse
 Que la Prusse aux Prussiens !

CHS. M. DUCHARME.

LE CHATEAU DE TRELOR ⁽¹⁾

X

(Suite)

— J'espérais que vous me rendriez plus justice, répondit tristement René. Car, à défaut d'un amour que vous n'éprouviez pas, Catherine, votre simple raison aurait dû vous révéler l'affreux combat qui s'est livré dans mon âme, à la révélation subite des humiliantes conditions de votre père. J'ai senti en ce moment que toute ma tendresse... et vous savez si elle prenait de moi tout ce que je pouvais vous donner... j'ai compris que toute cette tendresse se briserait toujours devant cet implacable honneur, dont ma mère était là l'image vivante... Je ne pouvais vous épouser qu'en restant au service... Et vous-même l'aviez compris.

— Ce que j'ai compris?... C'est que vous n'avez pu me sacrifier, non pas cet honneur qui ne courait pas tant de dangers que vous le dites, mais un seul instant d'amour-propre et de vanité. Comment n'avez-vous pas vu, à votre tour, qu'il ne s'agissait que de céder en apparence aux idées de mon père?... que, moi, je n'aurais jamais consenti à ce qu'il vous demandait?... qu'en vous épousant je ne voulais que la gloire de rendre Trélor à son ancien maître, et relever la grandeur de son nom et l'éclat évanoui de sa fortune?... Si vous n'avez vu là qu'un désir coupable au lieu d'une légitime ambition, c'est vous qui n'avez rien compris.

— Mais alors, dit René troublé, un seul mot de vous aurait tout éclairci. Pourquoi ne l'avez-vous pas dit ?

— Eh ! quand ma surprise et l'ordre formel de mon père ne me l'auraient pas défendu, pouvais-je parler devant la honte de me voir ainsi marchandée?... J'ai voulu tout réparer ensuite... vous étiez parti ! Votre amour, votre parole engagée, la certitude de me laisser blessée, humiliée, rien n'a pu ébranler votre intraitable orgueil... Ah !

(1) Du Correspondant.

soyez content ! Si vous avez voulu vous venger de mon père sur moi, vous avez atteint le but. Frappée juste au moment de la réalisation de mes espérances, naufragée à l'entrée du port, je n'ai pu me relever, me sauver... Je me suis abandonnée, sans but dans la vie ; maintenant, sans projet, abattue et découragée, je ne suis plus que l'ombre de moi-même... Ah ! René, René ! que vous m'avez fait de mal !

—Catherine !... que dites-vous ?... Mais non, vous ne pouvez souffrir autant que moi, puisque vous ne m'aimez pas.

—Eh ! qui te l'a dit, malheureux !

A ce mot échappé du cœur de la jeune fille, René, chancelant, ébloui, fléchit le genou.

—Ah ! tu m'aimes, tu m'aimes !... ne dis pas non, Catherine, ne te reprends pas, supplia-t-il en la voyant se détourner toute en pleurs et secouer la tête... Ah ! que je suis heureux ! Dieu me devait cela, après les tortures que j'ai endurées !... Peux-tu comprendre ce supplice ?... Se sauver comme un fou, vouloir fuir au bout de la terre et tuer sa pensée en l'écrasant sous un travail incessant, aller, venir, se jeter dans mille occupations diverses, tâcher à tout moment d'échapper à soi-même... et toujours, partout, se sentir poursuivi de la même idée qui vous obsède le jour, du même rêve qui vous hante la nuit, toujours fléchir sous le poids d'un amour sans espoir !... Grâce au ciel, c'est fini : tu m'aimes ! Comment te l'ai-je laissé dire, et ne l'ai-je pas deviné ?... Tous nos malheurs sont finis, plus de tourments, plus d'obstacles !... Nulle puissance au monde ne peut plus nous séparer... .

Agenouillé devant elle, il lui avait pris délicatement la main pour la porter à ses lèvres. Elle la lui retira sans colère, et se reculant confuse, elle le repoussa d'un geste tendre qui semblait ne vouloir l'éloigner qu'à demi.

—Ne craignez rien, dit-il de sa voix la plus caressante. Je me relève, je ne m'approche pas de vous... Mais dites-moi encore une fois que vous m'aimez, Catherine, et que vous acceptez mon amour et mon nom.

Elle fixa son regard sur lui, d'un air triste et tendre.

—C'est impossible, dit-elle.

—Pourquoi, grand Dieu ?

—Je vous l'ai dit, mon ami, poursuivit-elle doucement, je ne suis plus la même. Vous n'avez plus devant vous l'audacieuse Catherine Ferrand que vous aimiez, et qui ne reculait devant rien pour parvenir au but de son ambition. Mon orgueil abattu a cédé devant la froide raison. Vous avez surpris le secret de ma tendresse, je ne la désavoue pas. Je suis profondément touché de votre amour, et ne vous oublierai jamais, René... Mais il faut nous séparer... Oh ! ne dites pas non, et laissez-moi parler. Croyez vous que, depuis près d'un an, je n'aie

pas pensé à vous, moi aussi ? J'ai bien réfléchi, et, je vois clairement aujourd'hui que le roman de notre passion ne peut avoir de dénouement. Votre mère restera inflexible dans son refus.

— Je la convaincrâi, n'en doutez pas !

— Non, René. La tentative d'une union aussi en dehors des conventions mondaines que la nôtre ne se renouvelle pas. Si vous m'apportiez votre femme, jamais la comtesse de Trélor ne consentira à me nommer sa fille. A défaut d'orgueil j'ai encore assez de fierté pour ne vouloir pas accepter un de ces titres sans l'autre.

Elle s'était reprise, et lui parlait d'une voix mesurée, se tenant debout, bien en face de lui.

— Catherine !... Est-ce bien vous que j'entends ? dit encore René. Quand le bonheur vient à nous, ne jouons pas avec lui, ne le repoussons pas par des scrupules exagérés !... Vous ne connaissez pas la comtesse ; elle ne pourra résister à la double prière de notre amour partagé... Vous ne le croyez pas ?... Eh bien, si elle refuse, je suis décidé à tout, à présent que je me sais aimé. J'adore et je vénère ma mère, mais, en somme, je suis le chef de la famille. Je suis majeur, maître absolu de mes actions.

— Ne dites pas cela, René !... Je ne le veux pas.

— J'userai de mes droits...

— Non, taisez-vous !... Voici trop longtemps que je vous écoute, fit-elle en avançant d'un pas. Laissez-moi partir.

— Vous ne partirez pas sans m'avoir promis, m'avoir juré...

Elle s'arrêta et le regarda de cet air résolu d'autrefois, auquel personne ne résistait.

— Je vous en prie, dit-elle d'un ton doux et ferme.

Elle s'éloigna.

— Eh bien, pars donc, chère créature, lui cria le jeune homme, tu ne m'échapperas plus, et rien... j'en fais serment sur la mémoire de mon père... rien ne m'empêchera de te nommer ma femme devant Dieu !

Enivré, les yeux remplis de douces larmes, il suivit longtemps du regard la pure silhouette noire qui s'enfonçait entre les troncs élancés de la futaie. Quand elle eut disparu, il se mit à marcher, allant au hasard sous les effluves énervantes de cette journée de printemps, tout à l'extase de sa jeunesse en fièvre et de son amour exalté. Reprenant enfin possession de lui-même, il voulut retrouver son cheval, qu'il entendait hennir au loin, sans bien distinguer la direction d'où lui venait cet appel familier. Il s'engagea dans un sentier, revint sur ses pas croyant s'être trompé, et piqua droit dans le taillis. Comme il apercevait de nouveau l'étang à travers les branches, il parvint devant une petite enceinte d'ifs et de cyprès taillés à hauteur d'homme, d'où émergeait une grande croix de pierre surélevée de deux larges marches.

C'était un simple monument funéraire, dressé sur le lieu même et en mémoire de la mort du comte Maxime. René frissonna. Là, à deux pas de l'endroit où son père avait été trouvé, un soir d'hiver, étendu, la tête brisée, sur la glace de cet étang, lui, René, venait d'engager sa vie... Comme pour écarter un triste présage, il s'agenouilla au pied de la croix, où se lisait, gravée dans la pierre, pour tout souvenir, une seule date : 20 décembre 1866. Après une courte prière, il se releva, et chassant les noires idées passagères qui venaient d'obscurcir sa joie, il rejoignit son cheval qui s'était détaché et broutait en l'attendant au bord de l'eau. Puis en homme fort d'une résolution irrévocablement prise, il s'éloigna au grand trot dans la direction de la Chaumière.

XI

René avait dit vrai. Pas un jour, pas un instant de son long voyage, sa pensée, si souvent tentée par les diverses péripéties d'une croisière aux Antilles, ne s'était laissée distraire de la passion qui l'avait pris tout entier. Ce jeune cœur de gentilhomme, imbu dès l'enfance des principes d'une fidélité, d'une loyauté, qui ne savaient ce que c'est que transiger, s'était encore affermi à l'austère école de la mer. L'amour en y pénétrant l'avait attendri, mais sans le faire dévier d'un pas dans ce qu'il regardait comme le sentier du devoir. Accepter les conditions que lui dictait Pierre Ferrand, donner sa démission et paraître tenir de la fortune de sa femme son existence oisive et luxueuse, équivalait à se déshonorer. Nous l'avons vu détruire d'un mot son plus cher espoir, devant l'idée seule d'un douteux compromis. Il n'avait pu assister à la ruine de son honneur, il s'était enfui, mais n'était pas de ceux qui trouvent bien vite l'oubli dans l'absence et le temps, et après plus de huit mois d'une stérile tentative pour échapper à son obsession, le navire qui le portait revenant en France, il avait demandé et obtenu un nouveau congé. Qu'espérait-il ? Il ne pouvait retourner au château, y reprendre son roman au chapitre interrompu. Sa mère s'en fût offensée, il le comprenait à l'inquiétude visible qu'elle avait éprouvée, après le premier moment de joie causé par son retour. Savait-il, d'ailleurs, dans quelle disposition d'esprit il retrouverait la jeune fille ? Ne devait-il pas respecter son deuil ?... Toutefois la mort de Pierre Ferrand changeait bien les choses... René hésitait, sollicité en tous sens par de vagues projets, formés et abandonnés successivement l'un après l'autre, lorsque sa rencontre avec Catherine vint lui offrir et hâter une solution.

En rentrant à la Chaumière, il n'y trouva que Marcelle ; sa mère

était au bourg, où elle visitait quelques malades. Comme il l'attendait avec une impatience fiévreuse :

—Tu l'as revue, lui dit sa cousine le regardant fixement.

—A quoi l'as-tu deviné?

—Je le lis dans tes yeux.

—Chère petite, dit le jeune homme attendri, et embrassant bien fort Marcelle toute rougissante ! Tu me devines, toi, tu me comprends. Je sais même que tu me protèges...

—Nous perdons notre procès, mon pauvre ami. Ta mère sera inébranlable.

—Moi aussi !

—Ne va pas contre sa volonté, René... Ou, moi, je t'abandonne.

—Laisse-moi faire, petite cousine. Les choses iront mieux que tu ne penses.

La comtesse Herminie rentra, et René lui demanda un entretien, non plus en fils suppliant comme l'an dernier, mais en homme décidé à poursuivre et atteindre son but. Il se trouva surpris, malgré l'avertissement de Marcelle, en présence d'une résolution égale à la sienne. Mme de Trélor l'écouta sans rien dire, attachant sur lui son regard calme et triste. Un peu désappointé de ce silence :

—Eh bien, ma mère, dit-il enfin, parlez !... Répondez-moi.

—Mon fils, dit la comtesse d'un ton grave, vous me rendrez cette justice que j'ai poussé jusqu'à la dernière limite possible une complaisance pour vous que je devrais, sans doute, me reprocher. Je me suis prêtée à une démarche qui répugnait à tous mes sentiments, à toutes mes convictions. Je n'en augurais rien de favorable ; l'expérience a prouvé que je voyais juste. Vos idées d'alliance n'ont pas réussi ; elles ne pouvaient réussir. Lorsque vous êtes parti, plein d'un désespoir bien naturel, j'ai compté sur le temps et l'éloignement pour guérir votre cœur et l'ouvrir à la raison ; dès la première heure de votre retour, j'ai vu que je m'étais trompé. Aussi je m'attendais à cette explication ; mieux même, je la désirais. Vous le voyez, je ne vous répondrai pas à la légère. Après une froide et impartiale réflexion, avec un chagrin plus vif que celui même que je vais vous causer, c'est un devoir pour moi de vous dire : il faut renoncer, mon cher enfant, au projet que vous caressez si chèrement depuis un an..

—Je ne vous entends pas, ma mère, fit René stupéfait... Je vous ai soumis à une cruelle épreuve, j'en conviens, en vous exposant à entendre poser à mon mariage des conditions qui blessaient mon honneur et révoltaient votre dignité... Mais aujourd'hui celui qui les exigeait est mort, et sa fille...

—Sa fille les exigera à son tour... Oh ! ne dites pas non... Si ce n'est pas sur ce point qu'elle vous fera céder, ce sera sur un autre,

peut-être encore plus inacceptable... Notre histoire n'est pas neuve, mon pauvre ami... Nous ne sommes pas les premiers, qui, représentants d'une famille autrefois puissante, voient peu à peu décliner leur position, leur influence, leur fortune, à mesure que s'élève en face d'eux, bâtie sur leur ruine, la faveur insolente et chaque jour accrue de leurs intendants, de leurs créatures. Nous en sommes là, et depuis longtemps. Que nous est-il resté?—L'honneur. Ne l'entachons pas, gardons-le comme un trésor ; et réfugions-nous dans notre dignité, fière et intacte, comme dans une forteresse imprenable aux vainqueurs du siècle. Nous n'avons pas à traiter avec eux, encore moins à faire alliance. C'est un sévère langage que je vous tiens là, René, mais c'est celui que vous tiendraient vos aïeux, votre père même, et restée seule en ce monde pour vous le faire entendre, je faillirais à moi comme à eux en vous l'épargnant. Vous me pardonneriez une cruauté dictée par la tendresse la plus profonde.

—Je vous comprends cette fois, ma chère mère, reprit le jeune comte tout ému, et je sais combien la vie a été dure pour vous. Je vous approuverais si je ne voyais que la richesse à reconquérir dans cette union, mais vous savez bien que l'amour seul parle en moi, comme, j'en suis sûr aujourd'hui, il a pénétré dans le cœur de Catherine...

—A qui le ferez-vous croire, mon fils?... Et ne viendrait-il pas un jour où vous en douteriez vous-même? Ce serait là pour vous le plus amer des remords.

René comprit que sa prière ne pourrait rien contre une si ferme résolution, mais il comptait sur Catherine, Catherine domptée par l'amour, prête à tous les sacrifices, pour persuader la comtesse.

—Cessons, dit-il, un entretien inutile et pénible pour nous deux, ma mère. Nous le reprendrons plus tard.

Il partit aussitôt pour Trélor. Chemin faisant, il songeait en souriant qu'il y revenait tout tremblant de joie et d'espoir, après l'avoir quitté la mort dans le cœur. Comme il s'en approchait, il s'étonna d'en voir les volets fermés, et fut frappé de cet air morne et abandonné que revêt aussitôt une demeure dont l'âme est absente. Il fit le tour du château ; partout la solitude, le silence. Un pressentiment le saisit. Apercevant enfin une servante, il courut à elle.

—Mlle Ferrand est-elle ici ? lui cria-t-il encore de loin.

—Mademoiselle?... Elle est partie, monsieur le comte.

—Partie !

—Il y a une heure.

—Et où est-elle allée ?

—Elle ne l'a pas dit, monsieur le comte... Mais faut croire que c'est pour longtemps, car elle a emmené man'zelle Manon. Même que la

pauvre vieille, toute bousculée pour faire les paquets, grognait comme ça tout bas :—

—Quelle idée d'aller à Paris !...

A Paris ! René n'en demandait pas davantage.

—Elle me fuit, se dit-il regagnant tout bouleversé la Chaumière... Elle veut m'échapper... Connait-elle quelqu'un à Paris?... Eh ! oui ! cette Mme Perrier, sa seule amie... Ah ! je saurai bien la retrouver !...

A peine rentré chez lui, il donna l'ordre à Firmin de préparer cheval et voiture pour le mener à la gare. Le vieux serviteur, se doutant de ce qui se passait, obéit en grommelant.

Nervoux, troublé, mais poussé par une irrésistible passion, René annonça en deux mots son départ à sa mère.

—Je ne ferai rien sans votre consentement, lui dit-il, mais vous me pardonnerez un jour d'avoir couru après le bonheur.

Mme de Trélor le regarda un moment en silence, avec une indicible expression d'amour et de tristesse. Sa pensée se reportait du fils au père ; elle ne se rappelait que trop, la pauvre femme, ces départs pour Paris, précipités, fiévreux, entrepris sous l'empire d'un entraînement insensé, dont il ne lui revenait, à elle, qu'humiliation et douleur !... Saisissant à deux mains le front de René, elle y posa un long baiser. Et le repoussant avec douceur :

Que Dieu te protège et t'éclaire ! fit-elle gravement.

Puis comme Marcelle suppliait son cousin de rester :

—Laisse-le, ajouta-t-elle en la retenant, nous n'y pouvons rien, ma chère fille...

Debout sur le seuil, la comtesse Hermine suivit des yeux la petite voiture qui s'éloignait, et disparut au détour de la grande route. Son courage faiblit. Elle se retourna ; Marcelle s'appuyait sur son épaule en sanglotant.

—Ma pauvre, ... ma seule enfant ! dit-elle la tenant longtemps embrassée.

Les jours se succédèrent alors à la Chaumière dans une triste monotonie. Pendant les premiers temps de cette nouvelle solitude, les deux femmes évitèrent d'un tacite accord, de dire un seul mot sur ce qui était pourtant l'unique objet de leurs pensées. On eût dit chacune d'elles sous l'empire d'une crainte réciproque, d'irriter une plaie si récente et si vive. Une telle réserve ne pouvait durer, et ce fut le cœur le plus jeune qui céda le premier. La pauvre petite se forgeait des scrupules, s'ingéniait à se trouver des causes de remords. Dans un élan de prompt sacrifice d'elle-même, de besoin de se dévouer pour ceux à qui elle ne savait témoigner assez de reconnaissance, n'avait-elle pas poussé sa tante à consentir tout d'abord à ce mariage ? ... N'était-elle pour rien dans cette démarche malheureuse d'où était venu tout le

mal? . . . Elle avait, trouvait-elle, trop de reproches à se faire, pour ne pas avouer hautement sa faute. Un jour qu'elle vit la comtesse plus sombre que de coutume, elle lui fit donc sa confession entière, s'accusant, exagérant son crime, assumant toutes les responsabilités, si bien que Mme de Trélor, touchée de tant de candeur et d'ardeur à s'humilier, ne put s'empêcher de sourire, et fut néanmoins forcée d'accorder un pardon simulé de ces torts imaginaires. Une tendresse si profonde, une telle générosité de sentiments, cette pureté, cette fraîcheur qui la suivaient, l'entouraient, cherchant sans cesse à fondre un jeune chagrin dans son chagrin éprouvé, finirent par apporter comme un baume endormeur et bienfaisant à l'esprit las de la comtesse Hermine. Par une instinctive réaction, qu'un misanthrope appellerait faiblesse, et dont il faut, au contraire, admirer et bénir la force, un cœur abattu par la douleur se reprend aussitôt à l'espérance et à la vie, au moindre contact de la vie d'autrui. C'est là le rôle charmeur de la jeunesse. Son influence rayonne et pénètre sans qu'elle s'en doute. Elle ranime, active et vivifie tout autour d'elle. Ce fut donc là le rôle de Marcelle,

. Tant est puissant, sur la nature humaine,
Ces deux signes jumeaux de paix et de bonheur :
Jeunesse de visage et jeunesse de cœur.

Les nouvelles de René ne tardèrent pas, d'ailleurs, à parvenir à la Chaumière, précipitant une crise rendue inévitable par son départ. Il avait retrouvé—qui en eût douté?—Catherine à Paris, ou sous l'égide calme et raisonnable de son amie Clémence, elle avait cherché à lui échapper. Elle n'y avait pas réussi longtemps. Eut-elle osé dire qu'elle le regrettait? . . . Dans ce nouveau milieu, libre et caché dans l'océan parisien, loin de l'action contraire du voisinage des siens, il emportait d'assaut un aveu qu'on ne lui avait guère défendu. Dans l'ivresse de son bonheur conquis, il avait, sans ménagement, dès sa première lettre, demandé en termes aussi résolus que respectueux, le consentement de sa mère à son mariage avec Catherine Ferrand.

Toute préparée qu'elle fût à ce coup, la comtesse Hermine dut faire appel à toute l'énergie, tout le sang-froid qu'elle avait gagnés en vingt ans d'épreuves. Elle se recueillit dans de longues méditations, se demandant ce qu'elle pouvait céder à son amour maternel, sans se départir du strict austère devoir. La saine raison l'emporta dans cet esprit si profondément juste. Elle ne voulut pas forcer le comte de Trélor à inaugurer sa vie nouvelle par le scandale des *sommations*, mais c'était trop exiger d'elle que de lui demander d'accueillir comme une fille celle en qui, de tout temps, elle avait vu une ennemie, et qui la bravait encore en forçant la porte de sa maison. Elle envoya son consentement, et pria René de ne jamais lui présenter sa femme.

Le jeune comte s'attrista de cette décision ; il n'en fut pas ébranlé. Trop engagé, trop épris surtout pour reculer, il obtint de sa fiancée que leur union fut consacrée sans le moindre appareil. C'est donc dans ce paisible et discret quartier du Marais, devant l'autel d'un couvent retiré, que Catherine Ferrand, assistée de quelques membres de la famille de son amie et des quatre témoins obligés, devint comtesse de Trélor. Ni fêtes, ni soirées, ni repas. On était en plein cœur d'été ; René enleva sa femme une heure après la cérémonie, et partit avec elle pour la Suisse et le Tyrol.

On a beau recommander le silence à la Renommée, ce n'est pas pour rien qu'elle a cent bouches. Les étapes successives des deux époux, mariés à bas bruit, furent suivies de loin par les hôtes de la Chaumière, grâce aux indiscretions d'une amie de la comtesse, de passage à Paris en ce moment-là. Il surent le jour du contrat, celui de la cérémonie. " C'est à présent le mariage civil, pensait Mme de Trélor... Dans une heure le mariage religieux." Plus tard : " Ils doivent être à Vevey aujourd'hui... à Venise ;... à Insprück..." Tout en feignant d'ignorer au moins ces détails, Marcelle était au courant de tout par Firmin que sa Maîtresse ne voulant pas troubler le cœur innocent de sa nièce, avait pris pour confident. Si René avait pu penser quelles constantes sollicitudes le suivaient en voyage, l'éclat de sa lune de miel s'en fut bien un peu assombri...

La vieille Nanette rentra un matin de novembre toute bouleversée d'une course aux environs. Passant près du château, elle y avait vu tout en mouvement ; on ouvrait les fenêtres, on secouait des tapis, on ratissait les allées. La curiosité l'emportant sur le trouble qu'elle avait éprouvé, elle s'était enquis de tous ces apprêts chez le jardinier... M. le comte et Mme la comtesse René avaient annoncé, par dépêche, leur arrivée pour le soir même. Le vieux Jacques Ferrand se mourait, et une lettre pressante du bon curé de Trélor était venu suprendre le jeune ménage à Vienne, en plein bonheur.

XII

Dans le désarroi d'un voyage de 500 lieues entrepris précipitamment, le comte et sa femme descendirent à la petite gare de Trélor, énervés de cette inquiétude particulière, croissant d'heure en heure, à l'approche du but où vous attend un événement fatal. Sans même toucher barre au château, ils se firent conduire à Mauvers, et mirent pied à terre, dans la cour, à vingt pas de la haute maison aux vitres éclairées d'une grande flambée que Catherine connaissait bien. La nuit tombait, le vent soufflait par violentes bourrasques. Une ombre noire parut au

bruit, sur le seuil de la porte. Les jeunes gens, avançant craintifs, serrés l'un contre l'autre, reconnurent le curé du village.

—C'est vous? leur dit-il... Dieu soit loué! Vous arrivez à temps... Suivez moi, je vais le prévenir.

—Me reconnaîtra-t-il? demanda Catherine à voix basse.

—Soyez-en sûre, madame; il vous demande à tout moment... Vous aussi, monsieur le comte. Son esprit, si affaibli depuis un an, au point qu'il a paru insensible à la nouvelle de votre mariage, a repris tout à coup sa vigueur ancienne... L'approche de la mort produit souvent ce réveil de l'intelligence.

Le prêtre fit sortir de la chambre les serviteurs qui s'y trouvaient, et ferma la porte avec soin. S'approchant du vieillard, qui, enveloppé de couvertures, tremblotait toujours au coin du feu, il lui posa délicatement la main sur les genoux, étendant l'autre bras jusqu'au dossier du fauteuil pour lui cacher le reste de la chambre.

—Préparez-vous à une grande joie, lui dit-il doucement... Voici votre petite-fille Catherine, qui vient vous voir.

Jacques Ferrand poussa un soupir de contentement, et, de ses yeux grands ouverts, chercha dans le vide. La jeune femme lui mit un long baiser au front, puis le contempla sans rien dire. A la vue de ces traits émaciés, de cette face inerte, au teint parcheminé d'où toute la vie semblait s'être retirée pour se concentrer dans le regard; de ces membres amaigris, secoués par le tic-tac intermittent de la fièvre, un saisissement de tendre pitié étreignit le cœur de Catherine. Elle revit en un instant ses jeux d'enfance, ses songes de jeunesse, ses longs jours de rêverie devant cet âtre enflammé, ses soins assidus, bien qu'inutiles, donnés à son grand-père. Puis ses projets ambitieux, ses tourments d'amour, mille pensées, mille souvenirs, lui affluèrent au cerveau avec une telle force, qu'elle s'affaissa aux pieds du vieux Jacques, dans une explosion de douleur, et y pleura longtemps, prolongeant d'elle-même une crise où se détendaient dans les larmes ses nerfs tendus de fatigue et son esprit surexcité.

Le malade lui avait posé sa main décharnée sur la tête. Puis, comme obéissant à une idée qui l'obsédait :

—Et lui? demanda-t-il péniblement.

—Non, lui dit tout bas le prêtre!... Je vous ai conseillé de n'en rien faire.

—Je le veux!... Je dois parler, cria le vieillard avec une énergie qui fit relever Catherine effrayée.

—Non, soyez en paix, Dieu ne vous impose pas ce sacrifice, et vous absout de vos fautes.

—Je ne m'absous pas, moi, poursuivit le vieillard d'une voix rauque... Il faut que je parle, ou je serai damné!...

Il s'agitait, se soulevait à demi sur son siège, comme réveillant une force réservée pour une action suprême, depuis longtemps méditée :

—Qu'il vienne vite !... là !... là !... Et de son doigt tremblant, il désignait une chaise en face de lui, de l'autre côté du foyer.

Le curé céda ; il vint chercher René, qui, debout, au fond de la chambre, assistait muet et surpris à cette scène étrange ; puis s'adressant à Catherine :

—Et vous, madame, éloignez-vous ; ce spectacle est trop pénible...

—Non !... qu'elle reste, insista le vieux Ferrand !... Il faut qu'elle sache... qu'elle expie pour moi...

Sa voix devenait claire, vibrante. Un effort surhumain de volonté lui rendait sa vigueur passée.

—Venez donc, monsieur le comte, fit le prêtre résigné. Il faut obéir aux mourants... Du courage ! et soyez clément... Dieu l'a été.

René s'approcha, interrogeant autour de lui d'un regard de stupeur. Il s'assit à l'endroit désigné ; un jet de flamme éclaira en plein sa tête blonde et sa taille pleine de noblesse.

—C'est lui !... C'est son portrait vivant, murmura le vieillard, pressant convulsivement le bras du prêtre.

—Grand père !... articula, d'une voix troublée, Catherine qui, instinctivement, se serra debout contre son mari.

D'un geste Jacques la fit taire. Il étreignit un instant son front à deux mains, comme pour en arracher une indomptable résolution ; puis il se redressa, et les doigts entrecroisés ainsi que pour la prière, la tête basse et branlante, les yeux à terre, il commença d'une voix à la fois humble et farouche :

—J'ai bien aimé votre famille, monsieur le comte... C'était tout naturel !... Je suis né sur vos terres... A peine au monde, j'ai été élevé par le comte Roger, votre grand-père... Il a été si bon pour moi... Quand j'ai été grand, je l'ai servi de mon mieux... C'est lui qui m'a donné Mauvers... " Jacques, me disait-il souvent, j'aimerais mieux perdre mon bras droit que de te perdre..." C'est vrai, je faisais tout pour lui, les achats, les ventes... les marchés... Et je ne l'ai jamais trompé... Oh ! non, pas d'un sou !.. J'en jure Dieu !... J'ai toujours bien fait ses affaires... Mais j'ai fait aussi les miennes... Dame ! pour nous, voyez-vous, tout est là... Vous autres, messieurs, qui venez riches au monde, vous pouvez chercher autre chose... Mais nous, c'est tout ou rien... On est fort, on est brave, on travaille... c'est pour gagner de l'argent... Et j'en ai gagné ! Et puis j'ai eu mon fils... Pierre, un garçon intelligent, actif, pas dépensier... J'en étais fier, voyez-vous !... Je crois bien que pour lui j'aurais mis le feu aux

quatre coins du pays... Je lui ai appris l'agriculture, il y a joint l'industrie, tout lui a réussi... Il est devenu riche, et une fois riche, l'ambition vous vient... Je suis devenu ambitieux pour lui... C'est ce qui m'a perdu...

Le vieux Jacques se sentit épuisé par un effort trop prolongé ; sa voix devenait embarrassée, sifflante. Il se tut. On n'entendit un instant que le battement, lent et régulier, du balancier de la vieille horloge, au fond de la chambre. Chacun demeurait muet, immobile. Et c'était si triste, si frappant aussi, d'écouter ce vieillard mourant, que pas une voix ne s'éleva pour l'empêcher de continuer.

—C'est moi qui ai poussé Pierre à se présenter au Conseil général contre votre père... Ah ! dame !... c'est que ce n'était plus comme du temps du comte Roger !... Ce ne serait pas à moi à le dire... mais voyez-vous, le comte Maxime a été dur pour nous... Il m'a fait des misères, un procès... Enfin, j'ai voulu me venger... Pierre a été nommé. Votre père était exaspéré... Deux jours après l'élection, je le rencontre... je...

Il s'arrêta encore tremblant plus fort.

—Père Jacques !... c'est assez, lui dit doucement le prêtre, voulant s'approcher de lui.

Il le repoussa d'un signe, et, reprenant avec peine sa respiration, continua à mots brefs, entrecoupés.

—Je revenais..... à la nuit tombante..... de marquer des arbres à la forêt de Verrières..... ma cognée à la main..... Il neigeait..... le vent grondait dans les branches. En longeant l'Étang-aux-Loups..... je le vois, devant moi..... Il rentrait de la chasse..... à cheval..... Il arrive droit sur moi, m'accable de reproches..... disant que j'étais un ingrat, un misérable....., que je l'avais trahi..... Je ne réponds rien, et voulais le quitter... Il me barre le chemin, m'injuriant toujours.... La colère me prend..... je dis : " Laissez-moi passer !....." Et je mets la main sur la bride du cheval, qui se cabre..... La cravache me coupe la figure..... Je vois rouge, je lance à tour de bras ma cognée, dont le coin sonne sec comme sur du bois gelé..... Il chancelle, lâche les rênes..... La bête fait un écart sur l'étang glacé.....

Un cri d'effroi retentit. Catherine, défaillante, est tombée aux pieds de René, qui, lui, s'est dressé, pâle, l'œil hagard, terrible, fixé sur le vieux Jacques. Celui-là se tait, accablé, la tête basse, les bras ballants, et, tout au fond de la chambre, agenouillé dans l'ombre, le prêtre murmure une prière. Enfin le moribond se relève à moitié, achevant d'une voix qui s'éteint peu à peu.

—On a cru à une chute..... Moi, je me suis sauvé..... grisé, fou.... toute la nuit, à travers la forêt..... dans la neige..... Et depuis glacé....., glacé toujours !.....

—Il étend le bras vers René, cherchant à le voir d'un regard déjà vitreux, sans flamme. Et dans un soupir :

—Je suis heureux....., d'avoir parlé..... Pardon !..... grâce !.....

C'est son dernier mot. Un tremblement convulsif le saisit, le renverse inanimé, raide sur le dossier du fauteuil. Le curé rappelle les serviteurs, on s'empresse, dans cette confusion, cette hâte stérile autour d'une agonie pour trouver des soins impuissants. Tout est vain. Le meurtrier du comte Maxime ne ressentira plus le frisson dont il souffrait depuis seize ans.

C'est par une nuit noire, une froide nuit de novembre, que le comte et la comtesse René, brisés de fatigue, hallucinés comme d'un affreux songe, rentrent, unis enfin, dans ce château de Trélor, où ils avaient rêvé la vie heureuse et l'avenir souriant. Lui, s'y était vu, après deux ou trois campagnes lointaines, fixé enfin par les devoirs de famille, entre sa femme chérie et sa mère réconciliée. Elle y triomphait déjà à la pensée d'avoir atteint le but poursuivi pendant toute sa jeunesse, et trouvé l'amour sur la route de l'ambition. Un seul mot a suffi pour leur fermer ce bonheur entrevu. Ils ne seront plus jamais seuls désormais ; un secret sera toujours là, en tiers dans leurs caresses, dans leurs projets, dans leurs actions. Il ne pourra regarder le front pur et blanc de Catherine sans y voir une goutte de sang ; elle n'aura jamais une lueur de tendresse pour René, sans que ne vienne l'assombrir cette terrible pensée : son père a été tué par mon aïeul.

ALEXANDRE ROCOFFORT.

(A continuer.)

PIERRE CORNEILLE ⁽¹⁾

(Suite et fin.)

La vie de Corneille, nous venons de le voir, a été celle d'un chrétien vraiment digne de ce nom. Ses œuvres furent aussi celles d'un chrétien, et n'en furent pas moins belles pour cela. Nous en étudierons maintenant le caractère et le mérite. Mais d'abord nous devons bien nous rappeler en quelles circonstances ces œuvres furent composées.

A l'époque où Corneille commençait à écrire, les lettres françaises étaient encore loin de la perfection à laquelle elles devaient atteindre un peu plus tard. La langue elle-même était à peine formée. Malherbe était venu, il est vrai, et son travail patient et opiniâtre avait fait faire à la poésie, ou du moins à la versification, un progrès marqué, en même temps qu'il avait donné les règles fondamentales du goût et de la correction. Saint François de Sales avait écrit ses lettres et ses traités, où la beauté du style et du langage s'allie si bien à l'élévation, à la force et à la clarté des pensées. Agrippa d'Aubigné, le fougueux huguenot, avait publié ses satires pleines d'énergie et d'une correction de style qui a lieu de surprendre chez un homme plus habitué à manier l'épée que la plume. Le goût de la littérature et de toutes les choses de l'esprit, réveillé par la Renaissance, avait survécu aux troubles sanglants des guerres religieuses et le grand Cardinal allait remettre les lettres plus en honneur que jamais. Mais ce goût n'était pas encore épuré. Les règles n'étaient pas encore fixées, on tâonnait, on cherchait le chemin, et, comme il ne pouvait manquer, étant surtout donné le caractère mobile et enthousiaste des Français, dans ces recherches et ces tâonnements, on se jetait dans les extrêmes et l'on passait d'un excès à un autre. Ronsard et ceux de la Pléiade, trop épris de l'antique, avaient voulu faire parler grec et latin à la muse française. Malherbe voulant réagir contre cette tendance, s'était montré d'un rigorisme parfois exagéré. Cependant l'amour de l'antiquité païenne

(1) Conférence donnée à l'Union Catholique de Montréal, le 25 janvier 1885.

était encore le goût dominant, et s'il portait les écrivains à imiter la correction des auteurs grecs ou latins, il constituait en même temps une entrave au développement d'une littérature originale et nationale. Un autre défaut dans lequel tombaient la plupart des poètes et des écrivains en cherchant à éviter la bassesse, c'était l'affectation dans l'expression des sentiments, la recherche des tournures galantes. Nous aurons à constater ces défauts chez Corneille lui-même.

Quant à la condition dans laquelle se trouvait le théâtre au moment où Corneille y fit ses débuts, il faut lire ce qu'en a dit Racine en faisant l'éloge de son illustre rival :

“ En quel état se trouvait la scène française, lorsque Corneille commença à travailler ! Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les acteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance. Point de mœurs, point de caractère ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

“ Dans cette enfance, continue l'auteur d'*Athalie*, ou pour mieux dire, dans le chaos du poème dramatique parmi nous, Corneille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si j'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin, inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement le vraisemblable et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart désespérèrent de l'atteindre.”

Le temps nous manquerait, messieurs, pour examiner en détail chacune des pièces de Pierre Corneille. Nous nous arrêterons seulement aux principales.

J'ai dit avec quel enthousiasme fut accueilli le *Cid*. Cette pièce fut traduite, du vivant même de Corneille, dans toutes les langues de l'Europe, excepté la turque et l'esclavone. L'Espagne elle-même, à laquelle Corneille avait emprunté le sujet du *Cid*, le lui redemanda, après qu'il l'eut ainsi transformé, et Corneille, qui avait imité Ghilhen de Castro fut à son tour imité par le poète espagnol Diamante.

Cependant on signale de grands défauts dans cette pièce. L'apologie du duel qu'elle renferme choque le sentiment chrétien, et ce fut, dit-on, la véritable raison de l'opposition que Richelieu fit au *Cid*. Le rôle superflu et si mal trouvé de l'infante, des situations forcées, de l'enflure, de l'exagération et des répétitions, tout cela aurait pu faire tomber une œuvre ordinaire. Mais le génie de Corneille a su racheter ces défauts.

Nulle part, si ce n'est dans *Polyeucte*, il n'a si heureusement innové. En vain l'accusa-t-on de plagiat ou d'imitation servile. Son Cid est français ! Et l'on peut comprendre l'enthousiasme des spectateurs émus, emportés par le souffle guerrier et chevaleresque qui anime ce drame, et qui, sans doute, faisait trouver louable la vengeance que Rodrigue tire de l'insulte qu'on a faite à son père. La vieille France se retrouvait là, avec son indomptable vaillance et sa généreuse fierté. C'était un grand pas vers le drame national, et l'on doit regretter que Corneille n'ait pas persisté dans une voie qui l'aurait conduit à des sujets comme *Roland* ou *Jeanne d'Arc*.

Au lieu de cela, il revient, dans *Horace* et *Cinna*, aux modèles tirés de l'antiquité païenne. Mais il en tire merveilleusement parti, tant sous le rapport des idées qui sont pleines d'élévation, que sous le rapport de la forme qu'il soigne de plus en plus. Et puis, il faut bien remarquer que chez Corneille, comme chez Racine, le paganisme n'est, le plus souvent, qu'à la surface ; que si les emportements furieux de Camille et d'Horace, la haine atroce d'Émilie conviennent bien à des païens, la clémence d'Auguste, la magnanimité de Sévère, et celle de Cornélie sont des vertus chrétiennes. Si Corneille a eu des éloges pour avoir fait parler les Romains avec la fierté et la pompe qui conviennent aux maîtres de l'univers, il n'a pourtant pas toujours observé la vérité historique. Et l'on a pu dire avec raison qu'il peignit les Romains si grands, d'après son âme. Oui, c'était en lui-même que le poète trouvait cet idéal de la vertu portée au degré héroïque, et ces caractères que nous admirons étaient des créations de son génie chrétien. Mais bientôt ce génie prit un plus libre essor.

Dans *Polyeucte*, Corneille s'éloigna encore une fois de la forme païenne. Il est vrai que mal faillit lui en advenir, et que *Polyeucte* fut sur le point d'être rejeté du théâtre, justement à cause de l'opinion alors généralement admise que la religion chrétienne ne pouvait pas fournir de sujet à la poésie. L'hôtel Rambouillet s'était prononcé contre *Polyeucte*, et ce fut l'avis d'un pauvre comédien qui seul encouragea Corneille et le dissuada de retirer sa pièce.

Maintenant que nous avons devant nous les quatre grandes œuvres du poète, nous devons considérer ce qui fait le mérite principal et ce qui constitue en même temps le caractère particulier du théâtre de Corneille ; je veux dire le nouveau ressort qu'il donna à la tragédie. Ce n'est plus par la terreur et la pitié, comme le faisaient les poètes grecs, qu'il prétend émouvoir ; ce n'est pas non plus par les aventures extraordinaires et les intrigues compliquées auxquelles avaient recours les dramaturges français au commencement du dix-septième siècle. La terreur, la pitié, la surprise peuvent produire de grandes et vives

émotions, mais elles doivent finir par lasser, et dans tous les cas, leur effet moral, étant passager, est nécessairement borné.

Le génie de Corneille, s'astreignant à observer les règles que les classiques grecs ont imposées à la tragédie, s'inspirant en même temps des grands poètes de la catholique Espagne, excite dans les spectateurs un sentiment nouveau, l'admiration.

Or, on ne saurait admirer que ce qui est beau, que ce qui est grand.

Aussi Corneille nous met-il sous les yeux ce que l'on peut considérer comme l'idéal de la beauté morale, l'acte le plus grand que l'homme puisse accomplir, puisque c'est celui qui le rend plus semblable à Dieu, le sacrifice !

Dans le *Cid*, l'amour est sacrifié à l'honneur.

Dans *Horace*, les liens de la famille sont sacrifiés à la patrie.

Dans *Cinna*, Auguste immole son ressentiment à la clémence.

Mais c'est *Polyeucte* qui nous fera voir le sacrifice parfait et le véritable héroïsme.

Dans les autres pièces, c'est encore un sentiment humain qui triomphe. Mais ici tout ce qui est humain est sacrifié, anéanti. C'est Dieu qui l'emporte ; c'est à Dieu que *Polyeucte* immole son amour, son honneur, sa fortune et sa vie !

Et si *Polyeucte* est, dans l'ordre des idées, la plus belle création du génie de Corneille, il l'est aussi au point de vue de l'art.

Sublimité des pensées, diversité des caractères, clarté dans l'exposition, rapidité de l'action, vivacité des dialogues, intérêt habilement ménagé et toujours croissant, telles sont les qualités que l'on admire dans cette tragédie. Les trois unités y sont parfaitement observées, et quoi qu'en ait dit Voltaire, c'est bien sur *Polyeucte* que l'intérêt se concentre du commencement à la fin. La générosité avec laquelle Sévère, obéissant au désir de Pauline, intercède en faveur de son rival, ne l'emporte pas sur l'héroïsme du martyr. L'admirable Pauline elle-même, immolant une noble passion à l'obéissance filiale et ne vivant plus que pour l'époux à qui son père l'a donnée, n'empêche pas qu'on ne voit au premier plan *Polyeucte*, le glorieux athlète du Christ, foulant aux pieds tous les bonheurs de la terre, et ne voyant plus dans la mort qu'un passage à la gloire !

« Après *Cinna* et *Polyeucte* il n'y a plus rien » dit Fontenelle. Il a raison, en ce sens que Corneille n'a rien écrit de plus beau. Mais plusieurs de ses créations subséquentes sont encore dignes de son génie. Ainsi dans *la Mort de Pompée*, nous admirons la générosité de César, qui prend à tâche de venger la mort de son rival, et la grandeur d'âme de Cornélie, qui, jurant une haine mortelle à César, lui dénonce cependant le complot que de lâches assassins ont tramé contre lui.

Dans *Nicomède*, nous voyons un caractère original, unique, on peut

le dire, celui d'un héros qui, circonvenu par ses ennemis, lutte seul et victorieusement, par la seule force du dédain et de la raillerie, contre l'ombrageuse ambition d'un tyran, contre les perfidies d'un diplomate, et, ce qui est peut-être plus dangereux encore, contre la haine d'une belle-mère !

On a critiqué, avec raison, l'intrigue trop compliquée d'*Heraclius*. Mais on y entend avec admiration le fier langage que Pulchérie tient au tyran Phocas, et la réponse de Léontine au même tyran qui lui demande de lui faire connaître lequel, de Martian et de Léonce, est son fils.

Le secret n'en est su ni de lui, ni de lui ;
 Tu n'en sauras non plus les véritables causes ;
 Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses.
 L'un des deux est ton fils, l'autre ton empereur.
 Tremble dans ton amour, tremble dans ta fureur.
 Je te veux toujours voir, quoique ta rage fasse,
 Craindre ton ennemi dedans ta propre race,
 Toujours aimer ton fils dedans ton ennemi,
 Sans être ni tyran ni père qu'à demi.
 Tandis qu'autour des deux tu perdras ton étude,
 Mon âme jouira de ton inquiétude,
 Je rirai de ta peine, ou, si tu m'en punis,
 Tu perdras avec moi le secret de ton fils.

Le tragi-comédie de *Don Sanche* d'Aragon, quoique manquant d'intérêt, plaît cependant par la noblesse des caractères.

Sertorius même, quoique cette pièce ait été composée à l'époque où le génie de Corneille touchait à son déclin, nous montre encore des Romains dignes d'*Horace* et de *Cinna*.

Cette élévation, cette sublimité de pensées, qui forme le caractère général et distinctif de ses œuvres, Corneille l'a rendue dans des vers d'une force et d'une concision qui n'ont jamais été surpassées, et qui n'appartiennent qu'à lui. Aussi a-t-on appelé *cornélien* ce vers sans épithète et d'une simplicité extrême en apparence, mais où l'idée est exprimée dans des termes d'une justesse parfaite, et avec une énergie qui la grave à la fois dans les mémoires et dans les cœurs.

Mais pour bien comprendre et apprécier ce poète, il faut de l'étude et de la réflexion, et on le goûte mieux à la lecture qu'au théâtre. A part certaines exceptions, il ne plaît pas autant à la jeunesse qu'à l'âge mûr. Cela vient sans doute des défauts qui existent même dans ses plus belles compositions. Corneille est inégal. Trop souvent le mauvais goût du temps contre lequel il lutte, réagit sur lui ; et alors l'enflure, l'exagération, la préciosité, la galanterie viennent s'étaler à côté des passages les plus sublimes. Et il fallait que ce génie fut bien puissant pour nous faire oublier de pareilles faiblesses.

Ce grand poète, nous l'avons déjà dit, n'avait pas le travail de la composition facile. Quand il n'est plus soutenu par le feu de l'inspiration, l'expression semble lui faire défaut, sa pensée devient obscure et son langage affecté, quelquefois même incorrect. Mais soudain l'éclair du génie vient rallumer le feu sacré, l'inspiration reparait, un trait, un vers, un mot nous fait remonter vers les hauteurs, et nous avons alors des dialogues comme celui de don Diégue et du comte de Gormas, d'Horace et de Curiace, des entretiens comme celui d'Auguste avec Cinna et Maxime, des scènes comme celles du dévouement de *Polyeucte*.

Mais nous comprendrons encore mieux Corneille en le comparant à quelques autres poètes dramatiques, et en premier lieu à son rival, Racine. Il y a longtemps, du reste, qu'on a fait ce parallèle dont la conclusion varie suivant les goûts.

Corneille a en partage la grandeur et la force. Il veut toujours instruire, et l'on a pu dire avec raison que ses œuvres ne sont qu'un long *Sursum corda!*

Racine est plus tendre, plus passionné. Il a mieux observé et mieux compris le cœur humain. C'est aussi au cœur qu'il s'adresse. Il veut attendrir, mais c'est en faveur du beau et du bien.

Corneille a plus de génie créateur, le souffle de l'inspiration chez lui est plus ardent, plus impétueux. Mais il ne se soutient pas, et il manque de goût.

Racine ne s'élève pas aussi haut, mais il ne descend pas si bas que Corneille. Il a un goût parfait et il a su éviter tous les défauts qui déparent les chefs-d'œuvres de son devancier.

Le style de Corneille n'est pas toujours correct, sa phrase est souvent embarrassée.

Rien n'égale l'élégance et la correction du style de Racine, la pureté de son langage et l'harmonie de ses vers.

Corneille a plu surtout aux hommes, et Racine aux femmes, « à l'exception, dit Fontenelle, de quelques femmes qui valaient des hommes. »

Parmi celles-là, je signalerai Mme de Sévigné, dont l'opinion, à mon avis n'est pas d'une mince valeur, et je citerai ce qu'elle écrivait à sa fille à propos de la tragédie de Racine, *Bajazet*. « Il y a là, dit-elle, des choses agréables, mais rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine : sentons-en toujours la différence. Vive notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi. En un mot, c'est le bon goût, tenez-vous-y ! »

Ces deux grands poètes ont un mérite commun, celui d'avoir

fait des œuvres chrétiennes même sous la forme païenne que le goût de l'époque leur imposait. Tous deux sont des moralistes, mais Corneille, en montrant de quelle manière l'homme peut vaincre ses passions, en affirmant continuellement les préceptes austères du devoir, atteint plus sûrement son but que Racine, chez qui les passions ne sont réprimées que par des habitudes morales.

Ainsi que le dit un auteur contemporain : " Corneille, très pénétré des vérités chrétiennes, n'éprouva dans sa vie aucun doute. Ayant voué sa vie au devoir, il fit du devoir le principal fondement de son art. De là, dans ses compositions les meilleures, quelque chose de clair et de haut, accessible à toutes les intelligences, et profitable à toutes les âmes."

" L'honneur du grand Corneille, dit M. de Gérusez sera surtout d'avoir donné et représenté la dignité de l'âme humaine. A ce titre aucun de ses successeurs, pas même Racine, ne peut lui être égal."

Nous comparerons maintenant Corneille à Shakespeare, et en même temps aux poètes de l'école moderne, qui semblent s'inspirer plus ou moins du grand dramaturge anglais.

Il faut d'abord remarquer que les deux poètes n'ont pas le même objet en vue. Corneille veut instruire, veut élever l'âme du spectateur. Shakespeare veut avant tout émouvoir sa sensibilité. Le ressort qu'il emploie de préférence ce n'est pas l'admiration, c'est l'horreur.

Dans les tragédies de Corneille, l'homme immole ses passions au devoir.

Dans celles de Shakespeare, les passions n'ont d'autre frein que celui de la nature ou de la nécessité.

Corneille nous montre comment la volonté de l'homme, dirigée vers le bien, peut accomplir des actions et des sacrifices héroïques. Ses héros peuvent dire avec Auguste :

Je suis maître de moi comme de l'univers !

Dans Shakespeare, nous retournons aux sombres dogmes du paganisme : c'est la fatalité qui gouverne tout.

Corneille se plaît à mettre en scène la vertu, le courage, la grandeur morale. Il est évidemment là dans son élément. Il réussit beaucoup moins à peindre le vice. Les criminels qu'il met en scène répugnent encore à s'abaisser.

Shakespeare, au contraire, nous montre le plus souvent de grands criminels et nous fait assister à d'épouvantables forfaits. La nature ne suffisant pas à lui fournir les types horribles qu'il recherche, son imagination a créé un monstre, Caliban, chez qui la difformité physique s'allie à la difformité morale.

Corneille a montré les hommes tels qu'ils devaient être. Shakespeare

les montre tels et souvent pires qu'ils sont en réalité. Si l'un exagère l'idée de la grandeur, et crée des caractères au-dessus de l'humanité, l'autre exagère l'idée du mal.

Shakespeare excelle à peindre les passions. Il met à nu le cœur humain, avec une vérité et une énergie effrayantes. En cela il l'emporte sur Corneille, qui s'applique plutôt à exprimer de belles idées qu'à peindre des sentiments.

Enfin Corneille, sans paraître viser à l'effet, réussit à nous captiver le plus souvent par une intrigue des plus simples, et tout en s'astreignant à suivre les règles de l'unité.

Shakespeare vise beaucoup plus à l'effet, et pour y arriver il a besoin de multiplier les événements tragiques. Il ensanglante souvent la scène et le dénouement de ses tragédies amène parfois une véritable hécatombe, comme dans *Hamlet*, *Othello* et le roi *Lear*.

Par le but qu'il poursuit et les moyens qu'il emploie, Corneille est beaucoup plus moral que le poète anglais, tandis que ce dernier est plus émouvant, plus pathétique. Mais ce n'est pas l'âme, ce sont les sens qui sont ainsi remués. Cependant Shakespeare sait encore établir la différence entre le bien et le mal ; il moralise, et la catastrophe dramatique chez lui est encore le triomphe du bien.

Mais les auteurs français, qui ont marché sur ses traces, ne sont plus autre chose que des impressionnistes. "La passion a tout envahi, dit M. de Gérusez, on veut à tout prix émouvoir des spectateurs blasés, et l'on oublie qu'on ruine ainsi le fondement sur lequel on s'appuie, car la sensibilité, au rebours des autres facultés, s'émousse par l'exercice, et demande, lorsqu'elle n'est pas contenue dans de justes limites, des excitations chaque jour plus violentes."

Ajoutons que les dramatiques modernes, loin d'imiter Corneille, montrent le plus souvent le devoir sacrifié aux passions, prêchent ouvertement l'immoralité, et l'irréligion. Telle a été surtout l'œuvre de Victor Hugo qui, par ses merveilleuses facultés, aurait pu devenir le plus grand poète de la France, si l'orgueil et l'absence de principes religieux ne l'avaient jeté hors du droit chemin. Véritable génie, mais cerveau mal équilibré, il semble ne vivre que pour l'*antithèse*, et dans ses drames, le mal est le bien, la courtisane est pure, le prêtre infâme, le prince idiot et le bandit vertueux.

Quelques auteurs dramatiques ont cependant tenté une réaction en faveur de la vérité et de la saine morale. M. Henri Bornier, dans la *Fille de Roland*, veut, comme Corneille, élever les âmes et les cœurs. Il a des accents que n'aurait pas désavoués le vieux maître ; sa poésie est belle et son drame bien conduit. Mais ses caractères, tout nobles qu'ils soient, ne sont pas coulés dans le moule d'airain où Corneille façonnait ses héros. Gérard lui-même, tout magnanime et héroïque

qu'il se montre en se sacrifiant pour réparer la faute de son père, laisse encore voir de cette disposition rêveuse que les romantiques ont mise à la modè. Et quoiqu'on ait admiré beaucoup l'expression de son désespoir quand son père lui révèle son déshonneur en lui apprenant qu'il est le fils d'un traître, je trouve qu'il y a là des phrases à effet dont Corneille n'aurait pas eu besoin.

Mais si les poètes chrétiens du jour n'ont pas encore atteint à la hauteur du grand Corneille, ils n'en ont pas moins droit à des éloges pour marcher ainsi sur ses traces. A coup sûr, c'est la bonne voie ! Mais réussiront-ils à détourner le public de ces spectacles où il va chercher des sensations violentes et des émotions malsaines ?

Je ne le crois pas, quelque confiance que j'aie dans ces efforts du talent et du génie même. Nous ne sommes plus au temps de Corneille. Au point où en sont les choses, et étant donné l'affaissement du niveau moral et intellectuel, les beautés les plus sublimes du *Cid* ou de *Polyeucte* seraient impuissantes à lutter contre des productions immorales et corruptrices comme *Ruy Blas*, *Le Roi s'amuse* ou *Adrienne Lecouvreur*. Je crois même qu'en certains lieux on leur préférerait *La Fille de Madame Angot* !

Le théâtre ne réforme pas les mœurs, et il n'est que l'expression des croyances et des sentiments qui gouvernent la société. C'est donc ses mœurs qu'il faudra réformer d'abord, et pour cette tâche il faut une action plus puissante que celle de l'art dramatique. Je ne veux pas dire qu'en théorie l'art dramatique ne puisse servir à la cause du bien. Mais il devrait pour cela réunir des conditions de décence, de gravité, d'austérité même qui supposeraient un état de société bien différent du nôtre ; quelque chose comme l'*âge d'or*, ce rêve des poètes ! Corneille, sans doute, aurait alors de dignes interprètes, et des auditeurs capables de l'apprécier pleinement.

Pour le moment, au milieu du matérialisme et du réalisme qui ont envahi le domaine de l'art, nous devons nous réjouir de trouver encore autant d'admirateurs du vieux poète chrétien. Ce culte qui, loin de s'affaiblir, va toujours croissant, ainsi que l'ont prouvé les éclatantes manifestations du deuxième centenaire, prouve que l'art moderne avec toutes ses séductions, n'a pas encore étouffé les aspirations de l'âme vers l'*idéal* ! C'est le beau, le beau, splendeur du vrai, qui fait reconnaître sa puissance !

Comme l'a très bien dit M. Gaston Boissier, "notre siècle a beaucoup de profit à tirer de la lecture des ouvrages de Corneille... Au moment où il semble que notre littérature "aspire à descendre," il est utile, il est sain de la faire vivre dans le commerce d'un grand poète qui la ramène sur les hauteurs."

Nous ne voyons pas encore, il est vrai, s'étaler au milieu de nous le

dévergondage littéraire et artistique qui a envahi la France, mais nous devons avouer que le matérialisme fait grandement sentir son influence sur notre société. Si l'on s'occupe d'art ou de littérature ce n'est plus que pour y chercher des émotions, des jouissances passagères, des divertissements frivoles, quand ils ne sont pas dangereux. Le feuilleton, le roman judiciaire, le drame à sensations, voilà ce que je vois encouragé au milieu de nous.

Nous devons donc, messieurs, et ce sera la conclusion pratique de cette étude, nous devons lutter contre des tendances déplorables. Nous devons travailler à réformer le goût du public, en commençant par réformer et perfectionner le nôtre. Rappelons-nous ce que Corneille avait si bien compris, que le but de l'art et de la littérature ne doit pas être de flatter les sens, mais d'élever les âmes vers l'idéal du beau et du bien, c'est-à-dire vers Dieu !

Prenons pour règle et pour devise les paroles que le poète met dans la bouche de Polyeucte, au moment où il va renverser les idoles :

Faisons triompher Dieu : qu'il dispose du reste !

JOSEPH DESROSIERS.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(*Suite.*)

IX.

DE SATURNE À URANUS. LA DÉCOUVERTE D'URANUS.

Si, dans ce voyage à travers les mondes planétaires, nous avons invité nos lecteurs à nous suivre, non pas des yeux et de l'esprit, mais tels qu'ils sont en chair et en os, nous serions, au sortir de Saturne, et en route pour Uranus, dans une des plus dures impasses dans lesquelles puisse se trouver un guide : celle de devoir nous retourner vers l'honorable caravane, et de lui dire : Messieurs, je regrette de vous l'annoncer : mais nous avons manqué l'occasion ; on ne passe plus !

—Oh ! quelle occasion ! s'écrieraient à la fois plusieurs voix altérées, au milieu des murmures d'un mécontentement général.—Et le pauvre guide aussitôt : Je veux dire, messieurs, qu'Uranus se trouva de fait à passer près de Saturne, il y a quelques années ; de la Terre les deux planètes se voyaient sur la même ligne, et, rendus dans la première, les voyageurs se trouvaient à moitié chemin de la seconde : sur 732 millions de lieues, il ne leur en restait plus que 368 à parcourir. Mais depuis lors les deux astres se sont beaucoup éloignés l'un de l'autre. Saturne qui, plus rapproché du Soleil, a une plus petite orbite et va plus vite, a laissé derrière lui ce pauvre Uranus qui a toutes les peines possibles à accomplir son immense révolution autour du soleil. Si vous voulez bien vous donner la peine de regarder, messieurs, vous verrez en effet qu'Uranus a été laissé dans la constellation du Lion, à un tiers du ciel d'ici.—Il nous faudra par conséquent attendre le retour de la planète, conclura quelque vieux voyageur dès longtemps habitué aux accidents de voyage et partant plus patient.—Et le guide de répondre : Comme il plaira à ces messieurs, mais ils voient que cette planète ne sue pas à courir ; ou plutôt, la course qu'il lui faut fournir est si longue qu'elle ne peut le faire qu'en 84 ans. Si nous voulons l'attendre ici, i

nous faudra rester 28 ans. Peut-être serait-il mieux de nous retirer de nouveau en Saturne. Il nous emporterait avec lui autour du Soleil et nous ferait rencontrer Uranus de l'autre côté en un temps plus ou moins long. Au reste, faites ce qui vous semble le mieux. Où allons-nous?— Aussitôt les jeunes gens surtout de s'écrier tous ensemble : Où allons-nous? parbleu, nous retournons en arrière. Nous visiterons Uranus une autre fois.—A vos ordres ! répliquerait le guide. Mais, pour ce qui est d'un second voyage de la terre à Uranus, avant de l'entreprendre, je vous conseillerais de bien vous informer des facilités que le ciel voudra bien vous offrir dans ce but. De Saturne à Uranus seulement, au point où ces planètes sont les plus rapprochées, il y aurait 368 millions de lieues de 4 kilomètres chacune à parcourir, c'est-à-dire la bagatelle de 1472 millions de kilomètres. Or avec un train filant 50 kilomètres à l'heure, si nous supposons le jour de 24 heures précises et l'année de 365 jours, il ne faudrait, comme chacun de ces jeunes gens l'a déjà calculé, pas moins de 3360 années pour accomplir ce trajet. Il faudrait plus du double, 6684 ans, pour transporter avec la même vitesse ces messieurs de la Terre à cette planète, et elle n'est pourtant pas encore la dernière de notre système.

Quelle résolution prendraient nos voyageurs dans de pareilles circonstances, nous ne le savons pas, et de fait, peu il importe de le chercher, car, grâce à Dieu, ni nos lecteurs, ni nous, ni aucun autre ne pouvons nous trouver dans cette impasse. L'imagination s'épuise à calculer le temps qu'il faudrait à notre corps pour se rendre, je ne dis point jusque dans les mondes lointains des étoiles, mais aux confins mêmes du système solaire. Heureusement, outre le corps, il est en nous un élément immatériel et spirituel, une âme sensible et raisonnable : et, grâce à elle, l'homme, habitant microscopique d'un grain de poussière imperceptible dans l'univers, franchit du regard et de la pensée, et cela instantanément et sans se mouvoir, les distances les plus longues, et il se fait partout présent, même sur les dernières limites de la création.

Comme ils sont matériels, ces astronomes qui, pour rabaisser l'homme, parlent toujours de la petitesse de la Terre ! Ils raisonnent à peu près comme ces deux ignorants Indiens qui concluaient des petites dimensions d'une église à la petitesse du Dieu qui l'habitait. En parcourant l'une après l'autre les planètes, ils ne manquent jamais de faire remarquer comment, vue de là, la Terre apparaît toujours de plus en plus petite : dès Saturne, de fait, et partant d'Uranus et de Neptune, elle devient invisible. Elle doit donc être inconnue et inconnue sans remède non pas seulement à toute l'immensité de l'univers, mais encore, dans les limites étroites de notre système, aux mondes qui gravitent à une grande distance d'elle. Mais, pour l'amour de Dieu, que peut faire à la dignité de l'homme de pouvoir, oui ou non, être vu lui-même ou son habitation

des globes nébuleux de Saturne et d'Uranus? Il lui suffit, pour connaître sa grandeur royale, de savoir qu'il embrasse du regard de ses facultés, vrais rayons de l'image divine, ces mondes eux-mêmes qui ne peuvent ni le découvrir ni le connaître lui-même. C'est vraiment étrange que l'on essaie de faire tourner à l'avilissement de l'homme les conquêtes astronomiques qui sont pourtant la plus étonnante démonstration de sa grandeur; et surtout qu'on le fasse en parlant d'Uranus et de Neptune, deux des plus belles conquêtes de l'astronomie moderne.

Il y eût en 1881, un siècle qu'Uranus fut découvert. Il est étonnant qu'on n'ait pas célébré solennellement ce centenaire aux frais des peuples. Si l'heureux explorateur eut été un Voltaire, la fête eût certainement eût lieu; mais ce fût un bon Anglais, fils d'un organiste, musicien lui-même d'abord, et ensuite, observateur passionné des cieux, devenu enfin le grand astronome Guillaume Herschel. Tous savent comment, après avoir contemplé une fois les beautés célestes, au moyen d'un télescope médiocre qui lui était tombé sous la main, leur fervent admirateur, trop pauvre pour acheter un instrument semblable, se mit en œuvre d'en fabriquer un lui-même, et, comment, ayant réussi après un travail infini, il en fit d'autres et d'autres encore, jusqu'à ce qu'il parvint à construire son fameux télescope de 1m 47 de diamètre et de 12m de longueur et à découvrir ainsi des milliers de mondes célestes. De toutes ses découvertes, nulle ne lui valut plus de réputation que celle d'Uranus; et pourtant, Uranus n'est point, comme tant d'autres, un soleil parmi les astres, mais tout simplement une humble planète de notre planète.

Herschel observait une nuit un groupe d'étoiles dans la constellation des Jumeaux, quand il remarqua que l'un de ces astres avait un diamètre extraordinairement grand et des contours parfaitement définis. Il applique alors au télescope une lentille oculaire grossissant 460 fois les objets, puis une autre, les grossissant 932 fois; et voilà que le diamètre de l'astre en question grandit en proportion, tandis que les autres d'alentour se maintiennent tels qu'ils étaient dès le commencement, des points scintillants d'un diamètre inappréciable. C'était déjà un indice certain sur la nature de l'astre observé: il n'était point une étoile. Le vigilant astronome se remit à l'épier pendant les nuits suivantes: et bientôt il arriva à la certitude que l'astre changeait de position par rapport à ses voisins. Il n'y avait dès lors plus aucun doute: c'était ou bien une planète ou bien une comète. Herschel prit cet astre pour une comète. Ainsi aussi firent les autres astronomes dans ces commencements. Mais quand ils eurent pu calculer son orbite par leurs observations, les plus habiles furent convaincus que c'était une toute nouvelle planète, qu'il fallait ajouter dans notre système, au-delà de Saturne, réputé jusques-là la dernière province de l'empire du Soleil. Quant au nom à donner à la nouvelle planète, il y eut aussi quelque hésitation. Pendant un temps assez long,

on continua à l'appeler Herschel du nom de celui qui l'avait découverte. Mais ensuite prévalut la dénomination mythologique d'Uranus. Uranus, comme on sait, fut le père de Saturne et l'aïeul de Jupiter ; ainsi, ces planètes sont placées d'après l'ordre généalogique de cette famille divine, plus connue qu'honorable et les astres du fils et du petit-fils sont tout naturellement audessous de celui consacré par notre âge à leur vénérable grand-père.

X

COMMENT ON PEUT DISTINGUER UNE PLANÈTE PARMİ LES ÉTOILES.

Plusieurs de nos compagnons de route auront suivi attentivement les raisonnements d'Herschell, au moment où il découvrait Uranus : ils auront été heureux d'acquérir une connaissance précieuse, voir même nécessaire pour un explorateur des mondes célestes, à savoir, quels sont les signes auxquels se reconnaît une planète parmi les étoiles. Le premier de ces signes, qui frappe à première vue et qui s'observe même à l'œil nu chez les astres les plus éclatants, c'est la diversité de la lumière : elle est scintillante et agitée dans les étoiles, tranquille et uniforme, comme celle de la lune dans les planètes. A ce caractère se joint la différence très marquée qu'elle présente sous le rapport de la netteté des contours. C'est ce qu'on remarque surtout, quand on fixe sur un astre, quelle que soit sa grandeur, non plus l'œil nu mais l'œil armé d'un télescope. Avec cet instrument, une étoile apparaît comme un point lumineux, à confins bien déterminés, elle se gonfle même en une sphère dont l'œil peut saisir le relief et la convexité.

Il y a un autre fait, qui n'est pas sans causer un étonnement peu agréable aux jeunes explorateurs des mondes célestes, la première fois qu'ils fixent une étoile au moyen d'un télescope ; que dis-je aux jeunes explorateurs, les plus vieux et les plus exercés ne manquent jamais eux-mêmes d'en recevoir une pénible impression. C'est que le télescope, au lieu de grossir les étoiles et de nous les faire voir, ce qu'elles sont en réalité, comme d'immenses soleils, les diminue plutôt et nous les présente seulement comme des points lumineux dont il redouble beaucoup la splendeur. Ce fait est dû à l'infinie distance à laquelle se trouvent ces astres, distance telle qu'en dépit de tous les moyens pris pour en augmenter les apparences, leur diamètre reste, à nos yeux, une ligne imperceptible, ou mieux, un simple point lumineux. Il n'en est pas ainsi des planètes. Bien que très grande et même exorbitante, leur distance n'est jamais telle qu'elle rende leur diamètre inappréciable aux regards ; leur diamètre devient plus sensible encore avec le télescope et plus les lentilles sont puissantes, plus il en est ainsi. Voilà

pourquoi, voyant le diamètre d'Uranus augmenter au bout de son télescope, Herschell pouvait en conclure que cet astre n'était pas semblable aux étoiles qui l'entouraient.

Il y a enfin un troisième caractère : les planètes changent de place relativement aux étoiles, tandis que celles-ci gardent toujours entr'elles la même position. L'immense éloignement des mondes sidéraux non seulement réduit à des dimensions imperceptibles à nos yeux, le diamètre de ces Soleils, mais encore les mouvements dont ils sont très probablement animés. Et pourtant, si nous en jugeons par ce qui se passe dans notre système, ces mouvements doivent être très rapides et très étendus ! Etant donnée la distance, si le Soleil parcourait l'orbite de Neptune, avec ses 8896 millions de kilomètres en diamètre, il est certain qu'il est peu d'étoiles à l'égard desquelles il paraîtrait avoir changé de position. En retour, combien peu nombreuses sont les étoiles dont le mouvement de millions et millions de kilomètres connus de Dieu seul, se révèle à la Terre, comme un déplacement à peine appréciable, malgré les télescopes les plus perfectionnés ! Aussi la disposition des mondes sidéraux nous apparaît dans le ciel toujours la même, et telle la crurent les anciens, quand ils appelèrent *fixes* les étoiles. De fait, les cartes des constellations transmises par l'antiquité sont parfaitement exactes aujourd'hui et l'on n'a pu remarquer entr'elles aucun changement appréciable.

Il en est tout autrement des *planètes* ; si même elles ont reçu ce nom qui veut dire *errantes* en grec, c'est par opposition à la stabilité des étoiles. Quelque lent que soit leur mouvement, qu'elles accomplissent leur révolution autour du Soleil en 84 ans comme Uranus ou en 165 ans comme Neptune, leur déplacement sera encore de 40 l'année ou de 20 au moins, c'est-à-dire, très visible pour un astronome qui les observe à des intervalles de temps assez éloignés. Pour les planètes plus rapprochées, même à quelques jours d'intervalles, leurs changements seront appréciables.

XI.

LE MONDE D'URANUS. ÉTAT NÉBULEUX DE SON GLOBE.

Les planètes que nous avons explorées jusque-là, Jupiter et Saturne, sont l'une et l'autre très brillantes ; Uranus au contraire se montre à peine sur la voûte céleste comme un astre de sixième grandeur et échappe aux regards de quiconque n'a pas des yeux de lynx. Cette apparente petitesse vient sans doute de l'énorme éloignement de cette planète, laquelle gravite à environ 2840 millions de kilomètres de nous ; mais elle a aussi une raison d'être dans son volume, lequel est petit en

comparaison de celui des autres colosses planétaires. En effet, Uranus n'a un diamètre que quatre fois plus grand que la Terre, savoir 52,000 kilomètres et ne l'emporte en volume que 73 fois sur elle. C'est bien peu à côté des globes gigantesques de Jupiter et de Saturne, mais non, en comparaison des quatre planètes, plus voisines du soleil, Mercure, Vénus, la Terre et Mars, qui, tous ensemble, sauf pour la densité, ne formeraient pas un corps égal à Uranus.

Mais sa masse est loin de correspondre à son immense volume. Uranus, pesé par les astronomes en la manière décrite précédemment, ne se trouve avoir un poids que de 15 fois supérieur à celui de notre globe ; d'où il résulte pour qui compare sa masse à son volume, qu'Uranus est cinq fois moins dense que la Terre. Ainsi devient plus vraisemblable que jamais l'opinion du P. Secchi, d'après laquelle les quatre grandes planètes seraient toutes des globes ni solides ni liquides, mais composés de matière à l'état nébuleux et tout à fait différents du nôtre. Même l'atmosphère, qui en forme l'enveloppe externe, découverte et analysée au moyen du spectroscope, a été trouvée différer de l'atmosphère terrestre, ressembler en partie à celle de Jupiter et de Saturne et s'en distinguer par des caractères tout particuliers.

Le spectre d'Uranus nous montre en effet deux raies spéciales très rapprochées du vert et de l'azur ; le jaune y manque entièrement. Ce fait prouve que l'uniformité de la matière dans l'univers, si hautement exaltée par les incrédules pour des fins bien connues, existe de fait, mais non sans exception. Sans sortir du système solaire, voilà déjà trois astres, et bientôt nous aurons à le redire de Neptune, dont l'atmosphère contient des matières jusqu'à présent du moins inconnues sur notre globe ; et, si cette différence se rencontre dans l'enveloppe extérieure, rien n'empêche ou plutôt l'analogie veut qu'il en soit de même des parties plus cachées dans l'intérieur de ces globes.

Ce sera donc une bonne chose, au lieu d'inviter nos amis à descendre dans le globe d'Uranus, où ils ne trouveraient ni air convenable à respirer, ni vraisemblablement terrain solide où mettre le pied, de leur faire contempler du dehors le spectacle, non observé tout d'abord, de cette immense masse nébuleuse qui, dans le silence et les ténèbres de ce ciel lointain, s'avance majestueusement autour de l'immense ellipse fixée à sa course par le Créateur des mondes. Sur cette orbite de 19,200 millions de kilomètres, la grandiose planète marche lentement (n'oublions pas que nous parlons des corps célestes), en raison de 6,700 mètres à la seconde ; aussi, pour accomplir cette révolution, lui faut-il fatiguer pendant 84 ans et 8 jours. Le 21 mars 1865, Uranus était, pour la première fois, revenu au point où Herschell l'avait découvert, le 12 mars 1781.

BIBLIOGRAPHIE.

MONSEIGNEUR DE LAUBERIVIÈRE

CINQUIÈME ÉVÊQUE DE QUÉBEC, 1739-40

Cet opuscule renferme un certain nombre de documents en partie déjà publiés en 1881, dans *l'Abeille*, avec une *Introduction* et des *notes* de M. l'abbé Tanguay.

Cette notice commence par des lettres de Mme la comtesse de Chabons, arrière petite nièce de Mgr Lauberivière, adressées à Mgr Taschereau, archevêque de Québec, ou à M. l'abbé Auvergne. Une de ces lettres était accompagnée de l'acte de baptême du sujet de la *notice*.

François-Louis de Pourroy de Lauberivière naquit le 16 juin 1611, et fut baptisé le lendemain, à Grenoble (Isère), sur la paroisse de Saint Hugues.

Son père était Claude-Joseph, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président en la chambre des comptes de cette province, et sa mère Marianne de Saint-Germain de Mérieux. Il eut pour parrain Messire François-Louis de Pourroy, conseiller au parlement de cette province, et pour marraine dame Marie Guilliet, épouse de M. Depluvinet.

Il avait trois frères : Pierre, qui suivit la carrière des armes ; Charles, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de Grenoble ; et François, ancêtre de la famille Quivsonas.

Né dans le sein de la probité et de la vertu dont il avait reçu les semences comme un bien héréditaire, élevé dans un des sanctuaires les plus épurés de la discipline et de la science ecclésiastiques, il devint, même dans sa jeunesse, un modèle pour tous.

Il fut bientôt pacé à la tête d'un des principaux chapitres par les vœux de M. Romans, son parent.

Mais le ministre alla l'y chercher pour le nommer évêque de Québec ; ce choix fit hésiter cet ecclésiastique encore si jeune, qui ne se décida d'accepter que sur le conseil de personnes éclairées. Il s'occupa dès lors uniquement d'assurer l'efficacité de son ministère en cherchant un nombre suffisant de collaborateurs. L'évêque de Grenoble lui prêta

son concours empressé, et les rapports plus intimes que ces circonstances établirent entre lui et le nouvel évêque lui donnèrent l'occasion d'apprécier ses hautes qualités. " Que ne puis-je, dit-il, dans sa lettre aux curés de son diocèse, à l'occasion de la mort prématurée de Mgr de Lauberivière, que ne puis-je vous rendre tout ce que j'ai recueilli de ce respectable confrère dans les derniers entretiens dont il voulut bien m'honorer !..... jeunesse, grâces extérieures, talents naturels et acquis, prudence prématurée, c'étaient autant d'avantages qui se réunissaient à toutes les autres qualités plus estimables, pour assurer par son moyen l'exécution des desseins que Dieu avait sur lui."

Puis, annonçant à son clergé le triste événement de la mort du jeune évêque, le prélat s'écrie qu' " il meurt comme il a vécu, en saint et en saint que les siècles les plus purs du Christianisme eussent vénéré comme un martyr de la charité."

Des lettres des Rév. Pères Canot et Galpin, jésuites qui avaient accompagné Mgr de Lauberivière dans la traversée de l'océan, font connaître l'opinion que ces religieux s'étaient formée de la vertu du nouvel évêque.

" Sa grande jeunesse, dit le 2nd, avait d'abord effrayé ; on ne croyait pas qu'un prélat de 29 ans fût propre pour un pays où il n'est pas aisé d'avoir qui consulter dans les affaires difficiles. Sa vue seule fit dissiper toute crainte ; une grande modestie, un air gracieux, nous annonçaient qu'on pouvait tout espérer de lui pour le bien du diocèse."

" On peut dire, pour faire son éloge en deux mots, ajoute le P. Galpin, qu'à l'âge de 28 ans seulement, c'était un prélat accompli, d'une douceur qui attirait tous les cœurs, d'une prudence consommée, d'une sainteté qui le faisait infiniment respecter ; en un mot, c'était un apôtre, un saint qui n'était point gêné et qui ne gênait personne."

La *notice* donne des relations très détaillées sur le zèle de Mgr de Lauberivière à soigner et visiter les malades à bord du vaisseau où la peste s'était déclarée, sur les circonstances de sa mort soudaine et inattendue, sur sa sépulture hâtive et enfin sur les guérisons obtenues par son intercession. En voici la liste :—

- 1^o Celle de Mme Saint Antoine, religieuse professe de la communauté du Saint Sacrement ;
 - 2^o Celle d'un enfant de Québec, appelé Antoine Pepin ;
 - 3^o Celle de M. François Mailhot, lieutenant de Montréal, et de dame Jeanne Véron, épouse de sieur Godefroi, écuier, de Québec ;
 - 4^o Celle de Hector-Joseph Beaumer, enfant de sieur Guillaume Beaumer, habitant de la Pointe-aux-Trembles, en l'île de Montréal ;
 - 5^o Celle de Mme de Rouville, de Boucherville ;
- Et enfin 6^o celle d'Elizabeth Bériau, fille de 18 ans.

On peut ajouter à ces guérisons un fait non moins étonnant qui se

passa durant la traversée de l'Atlantique. Une femme avait, dans un moment de trouble, laissé tomber son enfant dans la mer. L'enfant disparut dans l'abîme. Dans sa désolation, la mère éplorée alla se jeter aux pieds du jeune et pieux évêque de Québec, à qui elle avait déjà vu opérer tant de prodiges de charité. Celui-ci se mit aussitôt en prières; l'enfant reparut sur les flots, et les matelots descendant dans une chaloupe, le prirent et le rapportèrent plein de vie et de santé à sa mère. "Cet événement miraculeux, dit un historien, attesté par une foule de témoins, fut promptement annoncé à Québec, dès que le navire eût jeté l'ancre dans le port et redoubla encore l'allégresse générale que l'arrivée du nouvel évêque excita dans tout le pays."

La correspondance et les documents qui suivent et que le compilateur n'a pas publiés, peuvent servir à compléter la *notice* déjà si intéressante.

M. l'abbé Casgrain a aussi intercallé, dans l'Histoire de l'Hôpital Général de Québec, un extrait des Annales de cette communauté qui donne une idée de l'impression profonde et de la douleur universelle causée en Canada par la mort d'un si digne évêque.

E. L.

.

CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS NOUVEAUX

i

M. Delorme, agent du chapitre de la cathédrale de Québec, à Paris, à son frère M. Hazeur, chanoine, à Québec.

A Paris, le 21 mars 1739.

..... L'on dit que nous aurons pour évêque M. de Lauberivière, qui n'est âgé que de 29 à 30 ans. Il est fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble. Il a un frère président de la chambre des comptes au même endroit. Il a demeuré dix ans à Saint Sulpice. C'est un homme, dit-on, d'une grande piété et qui a du savoir. Il est arrivé de Grenoble depuis environ quinze jours et il demeure au Séminaire de Saint Sulpice.

Je l'ai été voir et lui ai fait mon compliment qu'il a reçu très gracieusement.

Comme il était fort tard, lorsque je le vis, il me pria de le venir voir

souvent pour prendre avec moi les lumières et les connaissances qui lui étaient nécessaires pour le Canada.

Je ne manquerai pas, comme vous pouvez croire, d'y retourner..... Il m'a paru d'une physionomie très prévenante et un air assez poli. Il est, dit-on, très pieux et a parfaitement bien fait dans la licence.

II

Le même au même.

le 1er juillet 1739.

J'ai été rendre visite à M. Dosquet ; il me reçut avec beaucoup de marques d'amitié. Il me demanda ce que je pensais de notre nouvel évêque. Je lui dis qu'il paraissait fort jeune, mais que je croyais qu'il ferait bien dans le pays, ayant de l'esprit et beaucoup de piété.

III

L'évêque de Québec au ministre.

Paris, 19 avril 1740.

Mon départ est fixé au 9 du mois prochain.....
Je ne chargerai pas beaucoup le vaisseau ; si vous voulez bien m'accorder deux tonneaux et demi, et le passage pour l'aumônier (1) et deux domestiques, je n'en demanderai pas davantage.

(Signé) † Fr. L. ÉV. DE QUÉBEC.

IV

M. Delorme à M. Hazeur.

A Paris, 21 mai 1740.

Il n'y a rien à craindre de la part du nouvel Evêque pour les préventions ; du moins il ne m'en a pas paru susceptible.....

(1) M. Pierre Paris, Secrétaire du prélat.

Il cherche le bien et veut travailler, à quelque prix que ce soit, à se concilier tous les esprits, bien vivre avec son chapitre et avec tout le monde sans aucune partialité. Quoique fort jeune, il m'a paru prudent en bien des rencontres. Il a dans le fond de l'esprit, de la piété, du zèle et beaucoup de douceur. Il ne mène avec lui qu'un aumônier, un valet de chambre et un laquais qui lui servira dans la suite de cuisinier. Son dessein est de loger au Séminaire de Québec et d'y vivre, peut-être, comme il a fait, depuis sa nomination à l'épiscopat, au Séminaire de Saint Sulpice de Paris, buvant et mangeant au réfectoire avec les séminaristes.

v

Le Gouverneur au ministre.

6 août 1740.

..... Cette maladie est une fièvre continue accompagnée de violents transports au cerveau et quelquefois d'éruption.

Elle est depuis sept semaines dans le vaisseau. Il y a cent soixante malades ; mais il n'est mort que quinze à vingt personnes. Mgr l'évêque, Mess. les officiers et les passagers à la table sont en bonne santé. Le vaisseau est en rivière depuis plus d'un mois.

vi

Le même au même.

10 août

..... M. de la Saussaye m'a envoyé cent dix malades, tant de son équipage que passagers ; je les ait fait mettre à l'Hôtel-Dieu.

Mgr l'évêque arriva ici le 8 au soir dans un canot que je lui avais envoyé. M. Deschaillons, commandant en l'absence de M. le général, lui a fait rendre, à son arrivée, tous les honneurs militaires en usage en pareilles occasions. Les officiers de la juridiction l'ont harangué. Le Conseil Supérieur lui a député quatre conseillers pour le complimenter, et de mon côté je lui ai fait le meilleur accueil qu'il m'a été possible.

NOTA.—Les députés du Conseil étaient MM. Frs. Et. Cugnet, premier conseiller, Nicolas Lanoullier, Jacques Delafontaine et Guillaume Estébe.—Le 27 août, le Conseil en corps assista au service du prélat.

VII

Extrait d'un acte du Chapitre de la cathédrale de Québec.

Aujourd'hui, vingt-troisième août mil sept cent quarante, le chapitre s'est assemblé au son de la cloche et selon la forme ordinaire, après avoir célébré la messe du Saint Esprit, où se sont trouvés M. de Lotbinière, doyen ; M. Miniac, archidiacre ; M. Hazeur, pénitencier ; MM. Plante, Maufiles, Fornel, Tournancour, Falaise, chanoines ; M. Poulin, absent à cause de la paroisse qu'il dessert ; au sujet du décès de Monseigneur François-Louis Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, qui est mort ce matin à sept heures, et comme il est nécessaire de pourvoir à la juridiction et de nommer des Grands-Vicaires pour avoir la conduite du diocèse, le chapitre a déclaré le siège vacant, et a procédé à l'élection des dits Grands-Vicaires, et à la pluralité des voix a nommé M. Miniac, archidiacre du chapitre, pour Vicaire Général de tout le diocèse, etc.

VIII

Lettre d'une Religieuse.

25 octobre 1740.

..... La fâcheuse maladie que le vaisseau du Roi a apportée en Canada nous cause beaucoup de peine et d'embarras. Mgr notre nouvel évêque en est mort douze jours après son arrivée à Québec, où il est extrêmement regretté, car il avait plu à tout le monde en se montrant seulement le jour de son entrée en cette ville. Tout ce qu'on remarquait en lui gagnait le cœur de ses ouailles, et il se promettait de faire beaucoup de bien dans cette colonie.

Mais Dieu, dont les desseins sont autant adorables qu'impénétrables, nous a privées des avantages que sa présence nous aurait procurés. Nous ne l'avons pas vu ; nous savons qu'il avait parlé des communautés de manière à nous donner lieu d'espérer un très-doux gouvernement... La maladie dont il est mort est une espèce de pourpre qui a dégénéré en charbon. Tous deviennent noirs comme des nègres sitôt qu'ils ont expiré : on les enterre promptement, et Mgr même fut inhumé dès le jour de son trépas et couvert dans son cercueil.

IX

M. Delorme à M. Hazeur.

A Paris, le 16 février 1741.

..... Vous avez eu la peste qui vous a été portée en Canada par le vaisseau le *Ruby*, qui a fait périr bien du monde, entre autres M. de Lauberivière, notre évêque, après avoir donné dans la traversée des marques de son zèle, de sa piété et de sa charité auprès des malades qui étaient dans le vaisseau. C'était un homme d'un vrai mérite qui, quoique jeune, se serait fait au pays, dont, je suis persuadé, il aurait gagné le cœur des peuples par sa grande douceur et son affabilité: Il y a paru à son arrivée par les éloges qu'en ont faits tous ceux qui ont écrit en France. C'était un fruit mûr pour le ciel. Le Seigneur l'a tiré à lui pour des raisons que l'esprit humain ne saurait pénétrer et auxquelles nous devons nous soumettre.

X

Le même au même.

A Paris, le 11 mai 1741.

..... La perte, dit-on, que l'on a faite de M. Berthier, chirurgien, n'est pas grande: car il n'était pas de ces gens célèbres dans son art. Je crois qu'il n'a pas peu contribué à avancer les jours de notre pauvre évêque par la manière brusque dont il l'a traité. Ce sont ces saignées, si souvent réitérées, qui ont donné le transport au cerveau et causé ensuite la mort à notre jeune prélat.

XI

Extrait des archives du Chapitre de la cathédrale de Québec.

Le dit jour vingtième août mil sept cent quarante, en conséquence des représentations de M. le Gouverneur-Général et de M. l'Intendant, à raison de la maladie contagieuse le chapitre a fait l'inhumation et enterrement du corps de Mgr Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, décédé ce matin, qui a été inhumé dans le chœur de l'église

cathédrale, à côté de la tombe du premier évêque de Québec. Son service a été différé au premier jour libre. La dite inhumation a été faite par M. de Lotbinière, doyen, qui a signé le dit acte d'inhumation avec le secrétaire *ad hoc* du dit chapitre. Fait les jour et an que dessus.

(Signé) CHARTIER DE LOTBINIÈRE, doyen,
J. FORNEL Ptre secrétaire *ad hoc*.

XII

Le 24 septembre 1748, sur les trois heures après-midi, en exécution de l'ordre à nous donné par Messire Henri-Marie de Pontbriand, évêque de Québec, conseiller du Roi, etc. Nous, soussigné, chanoine théologal et official de Québec, accompagné de MM. de Godefroy de Tonnancour et Poulin, aussi chanoines de la même église, MM. les autres chanoines duement avertis n'ayant pu s'y trouver, avons fait la levée du corps de feu Messire..... Pourroy de Lauberivière, évêque de Québec, décédé le vingtième jour du mois d'août de l'an mil sept cent quarante..... d'heureuse mémoire, ci-devant inhumé..... dans le chœur de l'ancienne église cathédrale et paroissiale de Québec, au-dessous de la première marche du grand autel, et l'avons placé et inhumé du côté de l'épître, trente pieds plus haut afin qu'il se trouvât à un pied et demi au dessous de la première marche du grand autel dans le milieu de l'église nouvellement bâtie, dans la nef de laquelle il se serait trouvé, s'il n'avait été relevé. Avons aussi béni la fosse et chanté le libéra et oraisons convenables, et de plus avons pris et retiré trois des vertèbres du corps de mon dit Seigneur de Lauberivière par ordre exprès de mon dit Seigneur de Pontbriand, évêque de Québec, en présence des dits MM. les chanoines, du Sr le Bansais faisant les fonctions curiales dans la dite église, du Sieur Roussel, ancien marguillier et préposé à la construction de l'édifice de la dite nouvelle église et de plusieurs personnes auxquelles nous avons déclaré publiquement que par ordre de mon dit Seigneur de Pontbriand nous ne prenions les dits trois os des vertèbres du corps de mon dit Seigneur évêque de Lauberivière que pour les remettre à Sa Grandeur, de tout quoi nous avons rapporté le présent procès-verbal et porté sur les Registres du chapitre pour valoir et servir à qui il appartiendra, sous nos seings les dits jour et an que devant.

(Signé) DE LAVILLANGEVIN, Thgal,
POULIN, Secrét.

FLEURS ET PEINTURE DE FLEURS

Parmi les innombrables publications, qui, à cette époque de l'année, encombrant en France les librairies, nous avons remarqué un aimable livre : *Fleurs et peinture de fleurs* (1 vol. in-8, librairie Didier à Paris). L'auteur en est M. Loir-Mongazon, professeur à l'Université catholique d'Angers. Le sujet est tout nouveau et n'avait été jusqu'ici traité par personne.

L'auteur, amateur des voyages et curieux de belles choses, a parcouru les musées de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et des Pays-Bas ; et, partout, parmi les merveilles qu'ils renferment, il a regardé avec préférence les tableaux des fleurs. Il a ensuite réuni ses souvenirs en un volume, et, les disposant en ordre avec l'aide des historiens et des chroniqueurs, il en a fait un livre agréable à lire, autant par le sujet que par la manière dont il est traité.

La vie des peintres de fleurs de profession occupe une assez grande place dans l'ouvrage, et des renseignements, souvent cherchés à des sources lointaines, y éclairent des points restés, jusqu'ici, obscurs dans leur histoire, et donnent à l'auteur occasion de raconter quelque anecdote rare et curieuse.

Nous voyons, en outre, sous le pinceau de tous ces peintres—et c'est un des intérêts de l'ouvrage—les caractères de la peinture de fleurs varier selon les temps, les pays et le talent des peintres. Nous rencontrons d'abord les fleurs ornant les manuscrits du Moyen-Age ; elles sont imparfaites et charmantes.

Viennent ensuite les fleurs éclatantes de la Renaissance italienne et les nobles bouquets de Monnoyer. Puis, on arrive aux fleurs semblables à des pierres précieuses, peintes avec tant d'art autour des déesses symboliques, des portraits et dans les jardins de Breughel, ainsi qu'aux vierges délicieuses du Jésuite d'Anvers, Daniel Seghers. Enfin, la Hollande, après avoir reçu de la main de De Heem, d'admirables *natures mortes* mêlées de fleurs et de fruits, arrive à l'expression parfaite de son amour pour les fleurs avec l'habile et savant Van Huysum.

Ce tableau, sous la plume de M. Loir-Mongazon est disposé avec art, et l'intérêt y croît à mesure qu'on avance, d'une manière semblable à celle dont l'harmonie augmente dans une symphonie de Mozart.

FEU L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON ⁽¹⁾

Joseph Cauchon est né le 31 décembre 1816. Ses ancêtres étaient de Dieppe, en Normandie, et vinrent s'établir en Canada vers l'an 1636.

Il commença son cours classique, en 1830, au Petit-Séminaire de Québec et le termina en 1839.

Cette même année, il commençait l'étude du Droit et était admis au barreau, durant l'automne de 1843 ; mais il s'y montra à peine, ayant un goût bien prononcé pour le journalisme et ayant même déjà pris part à la fondation du *Journal de Québec*, dont il a été rédacteur en chef jusqu'à l'époque où il entra dans le cabinet MacKenzie.

En 1840, il publia, à l'usage des collèges et des écoles supérieures, un traité élémentaire de physique, qui fut bien accueilli par le public et les institutions.

En 1841, il rédigeait temporairement la partie politique du journal *Le Canadien*, en l'absence de son rédacteur en chef, M. Etienne Parent. Il le rédigeait de nouveau, encore temporairement, durant le printemps et l'été de 1842, et, le 2 décembre de la même année, il prit part à la fondation du *Journal de Québec* en compagnie de M. Augustin Côté, qui en est encore l'éditeur-proprétaire.

Ce journal prit, dès le début, la plus large part aux grandes luttes constitutionnelles que se livrèrent, d'un côté, le despotisme appuyé sur l'ancienne oligarchie officielle et, de l'autre, les partisans du gouvernement parlementaire et de la pleine responsabilité ministérielle au peuple. Ces luttes commençaient, en 1843, par la retraite du ministère LaFontaine-Baldwin et se terminaient, en 1848, par la rentrée au pouvoir des mêmes hommes.

Le *Journal* se montra indépendant des partis, jusqu'en 1843 ; mais s'étant rendu compte de la nature de la crise ministérielle qui venait de se produire, il prit franchement partie pour les ministres résignataires, et M. Cauchon devint leur ami personnel et leur soutien constant, soit dans la presse, soit dans la Chambre où il a occupé un siège

(1) (Du *Journal de Québec*.)

pour le même collège électoral, le comté de Montmorency, sans interruption, de 1844 à 1867. Il fut élu neuf fois au parlement du Canada-Uni, dont quatre fois à la suite d'oppositions excessivement acharnées.

M. Lafontaine se retirait de son plein gré de la vie publique, en 1851, et était remplacé par MM. Hincks et Morin comme chefs du cabinet. M. Hincks avait recherché et M. Morin accepté l'alliance des radicaux du Haut-Canada, qu'ils avaient jusque-là repoussés et combattus. Ils offrirent à M. Cauchon la place d'assistant-secrétaire provincial, avec un siège dans la chambre ; mais il refusa dans une lettre où il donna longuement ses motifs, et alors s'engagea, entre le premier ministre et lui, une correspondance qui fut publiée et qui eut beaucoup de retentissement.

Après l'accomplissement de l'Union des deux Canadas au détriment de la province française, celle-ci, unie comme un seul homme à cause des dangers qui menaçaient son autonomie, avait fait alliance avec les libéraux du Haut-Canada qui l'abandonnèrent à plusieurs reprises. Il devint alors évident, pour M. Cauchon, que les alliés naturels du Bas-Canada étaient les conservateurs du Haut-Canada, qui, ayant renoncé à leur doctrine impossible du passé, et s'étant franchement ralliés au gouvernement parlementaire, soutenaient les Canadiens-français lorsqu'ils étaient abandonnés de leurs propres alliés, et il abonda dans ce sens dans le *Journal de Québec*.

La polémique acharnée qui en résulta dura trois ans et aboutit à la chute du ministère Hincks-Morin.

Défait par l'abandon des radicaux, M. Hincks, pour les punir, livra le pouvoir aux conservateurs en donnant à ceux-ci l'appui de ses amis restés fidèles.

M. Cauchon arrivait au pouvoir, en janvier 1855, avec le portefeuille du domaine public. Il fit d'incroyables efforts pour placer sur un bon pied le vaste département qui lui était confié, et quand il se retira il emporta avec lui les regrets des colons qu'il protégea énergiquement et efficacement. Il se montra remarquable surtout par son inflexible volonté, son esprit d'initiative et d'organisation et son talent d'administration.

Il publia, en 1856, un rapport sur la colonisation, le caractère agricole du pays, le commerce de bois et nos forêts, qui est resté comme un modèle dans son genre et qui est certainement consulté avec les nombreuses cartes qui l'accompagnent. Il fit faire aussi, sur une vaste échelle, la carte géographique, physique, topographique et marine du Canada. Son but était de faire connaître le pays dans tous ses détails et d'y attirer l'émigration européenne en y indiquant les meilleurs centres de colonisation.

A la suite d'un malentendu entre lui et ses collègues, malentendu dont il serait peut-être difficile d'apprécier le caractère à la distance où nous nous trouvons, il laissa le pouvoir dans le printemps de 1857, et resta dans l'opposition jusqu'à 1859. Il se sépara de cette dernière en découvrant que ses chefs, pour monter (momentanément) au pouvoir, en 1858, avaient consenti à donner au Haut sur le Bas-Canada une prépondérance représentative dans la Chambre populaire, et, dans le printemps de 1861, il arrivait dans le cabinet avec le portefeuille des Travaux publics.

Au printemps de 1862, le gouvernement, dont il faisait partie, se trouva dans une minorité de sept et M. Cauchon dut de nouveau prendre sa place sur les banquettes de l'opposition.

Cependant, en 1864, le parti radical laissa d'impuissance échapper les rênes du gouvernement et il se fit une alliance entre les chefs de tous les partis, à l'exclusion des radicaux du Bas-Canada, Sir Etienne Taché et MM. J. A. Macdonald et Cartier agissant pour les conservateurs des deux provinces et M. Brown pour les radicaux du Haut-Canada.

Cette alliance, qui fut appelée *coalition*, eut pour cause l'impossibilité de gouverner plus longtemps le pays en face de l'hostilité existante entre les deux Canadas, et qui se reproduisait sous toutes les formes et dans toutes les occasions avec des circonstances chaque fois plus aggravantes.

La condition primordiale de l'alliance fut un changement de constitution qui, tout en conservant aux provinces leur autonomie, devait cependant donner satisfaction au nombre dans une représentation collective et distincte des législatures locales. C'est de cette alliance qu'est sortie la confédération de toutes les provinces de l'Amérique britannique du Nord, sous le nom de Canada.

Quand la question de la confédération se produisit, elle créa presque de la consternation, surtout en Bas-Canada. On y connaissait le présent, mais l'avenir, obscur pour tous, semblait plein de danger et peut-être de péril, et de sérieuses appréhensions dominaient toutes les sphères de la société depuis les plus hautes jusqu'aux plus basses, à tel point qu'un journal conservateur qui aurait pris résolument et habilement le contre de la question, était certain d'entraîner avec lui les populations et de rendre impossible cette constitution qui est aujourd'hui un grand fait; mais M. Cauchon, à la suite de longues méditations sur l'ensemble et les détails du projet de constitution et ses résultats probables, écrivit en faveur de la confédération une série d'articles qui, de l'aveu même de ses adversaires, entraînèrent l'opinion du Bas-Canada et de ses représentants.

En 1866, M. Cauchon était unanimement élu maire de Québec; il l'était aussi unanimement, en 1867.

Le 14 octobre 1866, lorsque le feu dévora une partie du faubourg Saint-Roch et presque toute la paroisse de Saint-Sauveur, réduisant en cendres près de deux mille maisons, M. Cauchon, comme premier magistrat, rédigeait et adressait, concurremment avec les sommités des clergés, catholique et protestant, et d'autres citoyens de distinction, au monde entier une circulaire pour appeler sa commisération sur d'aussi navrantes infortunes, et il recevait pour les malheureux incendiés environ \$500,000 dont \$387,000 en argent et le reste en marchandises. Il déploya, dans cette circonstance malheureuse, une incessante énergie et les incendiés eurent la plus large part de leur succès en Angleterre aux rapports d'amitié qui existaient entre leur maire et les hommes éminents qui prirent l'initiative de la charité, à Londres et dans les autres villes de la Grande-Bretagne. M. Watkin, membre du Parlement Impérial, l'auteur même du mouvement en Angleterre, l'a formellement déclaré dans une lettre qu'il adressait au comité de secours à Québec.

En 1867, M. Cauchon était unanimement élu au comté de Montmorency et pour les Communes fédérales et pour l'Assemblée législative provinciale; mais peu de temps après il acceptait la présidence du Sénat et abandonnait par là même son siège dans la chambre des Communes.

Lors des élections générales pour les Communes, en 1872, il abandonna le Sénat pour se présenter dans Québec-Centre, où il eut pour adversaire M. James Ross, le marchand millionnaire qui a été fait sénateur, l'an dernier. Tout Québec a encore présent à la mémoire la terrible lutte qui eut lieu durant cette élection qui ensanglanta les rues de la ville. M. Cauchon sortit victorieux de cette lutte.

Plus tard, il entra dans le cabinet Mackenzie où il demeura jusqu'à ce qu'il fut nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, en 1877, poste qu'il a occupé pendant cinq ans. A l'expiration de son terme d'office, le 2 décembre 1882, M. Cauchon entra dans la vie privée avec une santé qui laissait beaucoup à désirer. A la suite de spéculations malheureuses, qui ont englouti sa fortune, il a dû, sur le conseil de ses médecins, abandonner toute occupation quelconque et se résigner à un repos absolu. Il laissa Winnipeg, l'automne dernier, pour aller demeurer avec son fils, Joseph, qui est établi sur une ferme à Qu'Appelle, dans le territoire du Nord-Ouest. C'est chez lui qu'il est décédé, lundi soir, le 23 de février, à l'âge de 68 ans, 1 mois et 23 jours.

M. Cauchon a convolé trois fois en mariage. Il laisse deux enfants de son premier mariage: Joseph, chez qui il est mort, et Joséphine, épouse de M. Petrus Gauvreau. De son second mariage, un fils, Nolan, qui étudie au collège de Saint-Boniface, à Winnipeg.

Il n'a pas eu d'enfants de son troisième mariage.

X. X. X.....

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE : — Les grottes de Fish River en Australie. — Manufacture du tabac en France.—Téléphone.

J'ai visité autrefois les grottes de Han, dans les Ardennes belges, fameuses par leurs stalactites et leurs stalagmites, et leur souvenir est demeuré ineffaçable en moi. Quand on songe à l'extrême lenteur avec laquelle ces dépôts calcaires se forment, aux dimensions extraordinaires qu'ils ont acquises dans le présent âge, l'imagination se confond dans la supputation de leur haute antiquité. J'aurai peut-être à revenir un jour sur ces célèbres grottes de Han. En attendant, je traduis de M. J. E. Richter, une description des grottes de Fish River, dans la Nouvelle-Galle du Sud, en Australie, qui me paraissent non moins intéressantes.

Les grottes de Fish River, en Australie, sont situées à environ 80 milles de Sydney, et à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans une région montagneuse et des plus pittoresques. Elles ont été découvertes pour la première fois en 1866, par des colons qui s'étaient mis à la poursuite de malfaiteurs (*bush rangers*).

A part la vue des grottes qui attirent un nombre considérable de visiteurs curieux d'en admirer les merveilles, la région environnante offre encore un intéressant sujet d'investigation aux géologues et aux amateurs de l'étude de la nature. Un mur ou bordure de calcaire dur comme le silex, de plusieurs centaines de pieds de hauteur, s'étend à travers la contrée sur une longueur de quelques milles, tantôt s'allongeant avec une rigidité perpendiculaire sous une forme régulière et pleine, et tantôt se creusant de larges voûtes semblables à des ponts pour livrer passage à des cours d'eau. Une de ces voûtes donne accès à un courant qui s'y engouffre mystérieusement pour ne reparaitre que plus d'un mille au-delà, sans que, jusqu'ici, on soit parvenu à préciser sa course souterraine. Il n'existe pas de doute que ce courant traverse des cavernes inconnues surpassant peut-être en beauté celles qui ont été découvertes déjà, et qui font les délices de tous ceux

qui ont eu le bonheur de les visiter. Dans les temps passés, cette bordure immense de calcaire, si élevée aujourd'hui au-dessus du niveau de la mer, et à 80 milles du rivage actuel, a dû être la limite de l'Océan, et sa base a dû servir de domaine et de champ de reproduction à des myriades de coquillages. En détarrant un fragment de pierre détaché sans doute depuis de longues années du mur, et enfui sous l'herbe dans la terre rouge, on découvre diverses coquilles sur sa surface corrodée et paraissant en relief. Les plus grandes de ces coquilles n'avaient pas plus d'un pouce et demi de section. La ligne de jonction du calcaire avec les autres roches est bien tranchée en différents endroits. Du côté ouest, on rencontre au-dessus un schiste durci de formation silurienne ; de l'autre côté, c'est un schiste plus tendre. Un autre cours d'eau, après s'être créé un passage par un pont au travers du mur calcaire, rejoint immédiatement le premier. C'est proche de la jonction de ces deux courants que sont situées les grottes aujourd'hui connues, et qu'un gardien officiel fait voir aux visiteurs : elles ont été sagement réservées par le gouvernement de la Nouvelle-Galle du Sud contre l'acaparement de la spéculation et contre l'ingérence privée ; les grottes de Fish River sont demeurées et demeureront propriété nationale. Là où les deux cours d'eau se sont ménagé un passage de plusieurs centaines de verges à travers le mur, on découvre des traces suffisamment nombreuses qui indiquent que, précédemment, ces courants ont d'abord creusé leur lit sur un niveau beaucoup plus élevé, mais que, d'âge en âge, ils sont descendus de plus en plus bas jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur niveau actuel.

Les grottes de Fish River sont singulièrement attrayantes. Les galeries inextricables, les chambres immenses, les passages se succédant ou s'enchevêtrant, ont un aspect tellement splendide, que ceux qui les ont vues une fois éprouvent l'ardent désir de les revoir toujours, sans que leur admiration puisse jamais se lasser. Les formes majestueuses dans leurs stalactites et leurs stalagmites, leurs variétés infinies, offrent à la vue un caractère de grandeur et de majesté dont la beauté n'a jamais été surpassée ailleurs, et quand la scène est éclairée par la lumière au magnésium ou bien par la lumière électrique, on se sent comme transporté dans un monde inconnu, féérique, au milieu duquel l'imagination se perd. On ne vit plus, on rêve, et quel rêve ! Le grandiose, le sublime, le fantastique, se confondent, s'entassent, se multiplient dans une confusion majestueuse qui ne laisse à la pensée que l'admiration d'un ensemble d'une splendeur incomparable. Les stalactites aux mille formes descendant du plafond, les végétations corallines, les ornements d'une délicatesse extrême semblables à des frisures de dentelle, les gigantesques colonnes, les rideaux trainants, les arches chatoyantes,

toutes ces merveilles façonnées par la main mystérieuse de la nature présentent à l'œil ébloui tant de beauté, des reflets, des jeux de lumière si bizarres, si fantastiques et en même temps si sublimes, que rien que la vue elle-même ne saurait donner une idée de la scène muette à laquelle on assiste.

Il y a une bonne route carrossable qui conduit de la gare de Tanara aux grottes, distantes de 36 milles.

Le calcaire des grottes de Fish River est de couleur bleu-brunâtre, compact et dur. Il se brise facilement sous le choc du marteau, laissant des cassures aigües semblables à celles du silex. Il est susceptible d'acquérir un beau poli, presque égal à celui de la pierre verte de la Nouvelle Zélande, si fort en vogue maintenant en Australie pour la bijouterie ornementale. En certains endroits, là où autrefois la configuration du sol obligeait les animaux de l'espèce kangaroo à passer souvent dans un étroit sentier, le calcaire est usé et si parfaitement poli par les pieds de ces animaux indigènes, que le visiteur peut s'y mirer comme dans les meilleures glaces.

La longueur des grottes connues aujourd'hui, avec tous les tours et détours, les montées et les descentes, embrasse une étendue de plusieurs milles. Il faut trois bonnes journées pour les visiter convenablement, mais un amateur studieux trouverait amplement à dépenser trois autres jours et plus pour inspecter les étranges accidents de terrains ainsi que les vues des forêts que l'on trouve dans les environs et qui constituent un type à part, le type australien vraiment unique dans la nature.

Les nombreuses fissures que l'on observe dans le calcaire de ces environs sont dues à des bouleversements volcaniques. A la suite de ces révolutions, un grand nombre de fissures ont été remplies par des dépôts de silicates colorés, ce qui dénote la présence d'oxydes de fer et probablement d'autres métaux. Ces oxydes sont aussi la cause des colorations si variées, si diversifiées, que l'on observe avec tant de plaisir dans les ornements de calcaires des murs et des voûtes, dans les grottes, lesquelles colorations produisent des effets de lumière si extraordinairement beaux.

Pendant les quelques premières années qui suivirent la découverte des grottes, les salles les plus accessibles furent en partie dépouillées indignement par des visiteurs peu scrupuleux qui brisaient et emportaient les plus belles stalactites pour en orner leurs demeures. Le gouvernement a mis fin à un pillage aussi regrettable en prenant les grottes sous sa charge et sous sa haute protection. Depuis ce temps, les différentes issues ont été closes par des portes en fer, et l'on ne peut à présent visiter les cavernes que sous la direction d'un gardien officiel

dont les services sont absolument gratuits. Les curieux n'ont donc à leur charge que les dépenses encourues pour l'éclairage, et les frais de subsistance pendant le séjour. Mais le gouvernement ne s'est pas contenté de pourvoir à la conservation de ces merveilles, il a voulu aussi en rendre l'accès commode à tous par des améliorations considérables et un entretien judicieux ; ainsi une bonne route vous conduit dans toute l'étendue des grottes sans que vous soyez obligé, comme autrefois, de marcher à quatre pattes ou même de ramper à la manière des chenilles pour franchir des passages qui, souvent, n'avaient que 10 à 12 pouces de hauteur. Des ponts ont été jetés au-dessus des précipices et des pièces d'eau, des échelles ou des escaliers, établis pour les descentes et les montées rapides, des garde-fous en fer placés dans les endroits dangereux, et enfin le sol a été débarrassé partout où des roches gênantes et inutiles obstruaient le chemin.

Il se fait difficile, il serait oiseux, de chercher à comparer les grottes de Fish River avec les grottes du Mammoth, dans le Kentucky, ou avec celles de Luray, en Virginie, récemment découvertes, car toutes trois ont leurs caractères propres, particuliers, bien distincts, bien nettement tranchés.

Les Mammoth ont leur immensité, et leurs murs couverts de rosettes ; les Luray, leurs ornements imitant la marqueterie ; les Fish River, leurs incrustations tachetées ou filiformes, et leurs draperies ornant les murs et les plafonds.

Les observateurs de la nature extérieure, accoutumés à rencontrer la perfection de la symétrie, des formes, des couleurs, là où la chaleur et la lumière combinent leur puissance pour les développer, seront surpris de trouver ici, comme dans les autres grottes célèbres, que les plus charmantes formes, les scènes les plus admirables, les couleurs les plus variées se soient lentement et silencieusement développées dans ces galeries souterraines, à une température n'excédant pas 60° F., au milieu de ténèbres aussi épaisses que dans les endroits les plus sombres du noir Tartare des anciens. Ces faits bouleverseront assurément les assertions des théoriciens qui prétendent que les plus riches couleurs ne peuvent être produites que par l'action de la chaleur ou de la lumière, ou bien de la lumière et de la chaleur combinées.

Dans certaines salles, nous nous trouvons quelquefois en présence de ce qu'on prendrait volontiers, à première vue, pour le travail filigrane parfait d'un souffleur de verre, comme si un ouvrier habile dans le métier avait passé par là avec un appareil portatif et avait, comme au hasard, pratiqué son art çà et là, en jetant ses inspirations les plus capricieuses sur les murs, sur les stalactites, dans les niches, sur les arcades sous ses pieds, et sur les dômes à 50 pieds au-dessus de sa tête.

Par endroits notre attention était attirée sur les côtés par des objets singuliers : on aurait dit des tas de pommes de terre et de navets étendus sur le sol et en apparence recouverts d'une couche d'un demi pouce de neige fraîchement tombée. Ce n'était pas de la neige, mais une espèce de champignons ou quelque chose de ressemblant ; comme la neige, ils surgissaient en quelques minutes, et comme elle, sans doute, ils se réduisaient avec le temps et donnaient naissance à des carbonates désagrégés ; les pommes de terre n'étaient que des concrétions nodulaires formées probablement de la même substance. Proche de là, et en d'autres endroits, les parois présentent l'apparence de murs grossièrement crépits, ou de l'extérieur d'une maison de paysan allemand, blanchie à la chaux. Ailleurs, comme si de jeunes garçons s'étaient amusés à jeter des pelottes de neige au mur, on voit des taches blanches comme la neige et molles comme elle.

Quatre grottes ont directement issue à l'extérieur, on les nomme : Elder Cave, Nettle Cave, Lurline Cave et Lucas Cave. La Grotte Impériale (Imperial Cave), la plus belle de toutes, a été découverte il y a deux ans. La Grotte de Lucas est remarquable par sa forme topographique : elle se contourne en descendant toujours jusqu'à ce qu'arrivé à son extrémité, on se retrouve exactement sous son entrée extérieure, mais à 200 pieds plus bas.

Reposons-nous un instant ici et considérons la lenteur extraordinaire qu'a mise la nature à créer les innombrables groupes de stalactites que nous avons devant nous. D'après de longues et persévérantes observations qui embrassent plus d'un siècle, faites sur les formations calcaires des grottes, tant en Europe qu'en Amérique, il n'aurait pas fallu moins de mille ans pour former, dans les circonstances les plus lentes, un pied de longueur des stalactites. Il est également certain, d'après les résultats des observations faites dans les mêmes grottes, que les mêmes longueurs d'agréments calcaires sous forme de stalactites, ont été produites en 100 ou 200 ans, mais les cas dans lesquels ces formations ont eu lieu étaient différents. Parfois la goutte d'eau chargée de sels calcaires, qui suinte du plafond, descend lentement et ne se reproduit que toutes les deux ou trois minutes ; alors, une grande partie de l'eau s'évapore au contact de l'air ou d'un courant d'air, laissant un plus grand résidu cristallin en haut. D'autres fois, l'écoulement est presque continu. Aux grottes de Fish River, les seules observations qui aient été faites l'ont été par le gardien. Il nous a dit qu'à l'entrée de la grotte, et avant que le sentier eut été creusé, il avait accidentellement brisé une stalactite de huit pouces de longueur en la heurtant avec sa tête, il y seize ans de cela. La nouvelle stalactite, qui a par conséquent seize années d'existence, avait environ $\frac{3}{8}$ de pouce de

longueur sur $\frac{3}{8}$ de diamètre, le diamètre de l'ancien tronc brisé étant de $\frac{3}{8}$ de pouce. Lors de notre visite, il s'écoulait une ou deux minutes entre la chute de chaque goutte d'eau. A ce compte, la stalactite brisée aurait mis un espace de 360 ans pour acquérir une longueur de 8 pouces qu'elle avait lors de sa rupture, soit 540 ans pour un pied.

Dans un endroit mesurant 150 pieds carrés, nous comptâmes 36 stalactites de un à quinze pouces de longueur par pied carré, ce qui ferait 5,000 pendants délicats dans un espace aussi réduit. Les plus longues stalactites observées dans ces grottes ont environ 20 pieds, et les plus hautes stalagmites, 10 pieds. Un grand nombre d'entre ces dernières affectent des formes particulières souvent les plus bizarres, comme des figures humaines, des moines et des nonnes encapuchonnées, des statues et des statuettes avec leurs draperies.

Partout dans notre voyage souterrain, nous rencontrions des bassins et des mares de 4 pouces à 20 pieds de diamètre, remplis d'une eau aussi claire que du cristal, et cela, dans les endroits les plus étranges, les plus inattendus : sur le haut d'un monticule ou sur ses pentes, sur des terrasses ou dans des niches ; tandis que, dans le voisinage, on voit une nappe d'eau mesurant habituellement moins de 6 pouces de profondeur, et cent pieds de longueur, dont le fond, étincelant de perles et autres concrétions, présente l'aspect de nodules brillants, du marbre, d'œufs d'oiseaux, etc., intercalés de pièces de corail, et jette un reflet qui fatigue le regard pour peu que l'on persiste à le fixer.

Dans la grotte des Châles (Shawl Cave), la nature s'est évertuée à déployer une profusion de châles d'une richesse infinie, et l'on y admire une foule de draperies pendant de la voûte qui ont jusqu'à 10 et 20 pieds de longueur sur une largeur de 2 à 3 pieds et une épaisseur de 3 à 6 lignes. L'illusion est extraordinaire et la féerie complète. On se croirait dans un palais enchanté. Quelques-unes de ces draperies sont blanches, tandis que d'autres sont chamarrées de blanc, d'œillet, de jaune et de brun, de toutes les couleurs que l'on voit s'entremêler dans l'agate et dans quelques autres pierres précieuses. Une lumière placée derrière les draperies révèle des parties opaques, d'autres translucides, ce qui produit un effet de la plus grande beauté. Un mince filet d'eau s'écoule du bord inférieur de chaque châle.

Les Bassines à Sel (Crystal Salt Pan) sont des bassins nombreux et peu profonds remplis de nappes semi-circulaires d'une eau étincelante, qui se succèdent en gradins et se déversent l'une dans l'autre. Ces bassins sont quelquefois à sec, et alors, ils représentent assez fidèlement pour la forme et la profondeur, ces bassines qui servent à évaporer les eaux salées dans les fabriques de sel de cuisine ; comme ces

bassines après une opération, le fond en demeure recouvert de cristallisations fines et brillantes, de là leur nom significatif. Les piliers que l'on rencontre dans cette partie des grottes rappellent assez aux visiteurs les tronçons de colonnes que l'on trouve encore debout dans les ruines monumentales de l'Italie, de la Palestine, de la Grèce.

On rencontre, dans les grottes de Fish River, de nombreuses cascades et chutes d'eau solidifiées ou pétrifiées. Quelques unes sont d'un blanc immaculé, d'autres présentent la couleur bleuâtre du plomb taillé : il en est de bariolées, comme certaines draperies, de blanc, d'œillet, et de jaune, tandis que le plus grand nombre sont d'un noir ou d'un brun transparent. Cette dernière coloration prévaut aussi dans les puits de diamants où le calcaire est revêtu d'une couche cristalline.

.

Une des plus curieuses machines en usage dans la fabrication du tabac est celle qui sert à faire les cigarettes : le tabac est tassé par l'ouvrière dans une espèce de rigole à portée de la machine à laquelle on présente un énorme rouleau de papier fin ; elle le saisit aussitôt, le coupe à l'endroit voulu, remplit de tabac l'étroite feuille, la roule, la ferme à l'un des bouts et lance la cigarette finie par un tube dans un panier disposé pour la recevoir. Une autre machine non moins curieuse est celle qui sert à vérifier le poids des paquets de tabac. Les paquets préparés par une autre machine sont présentés à la machine à vérifier qui s'en empare au moyen d'une griffe et les place sur une balance qui, s'ils ont le poids voulu, les laisse retomber dans un panier placé au centre ; si le paquet est trop lourd la balance les rejette à droite, et dans le cas contraire, elle les rejette à gauche.

Les manufactures françaises au nombre d'une vingtaine emploient plus de vingt mille ouvriers, dont au-delà des neuf-dixièmes sont des femmes, et elles livrent à la consommation environ quatre-vingt millions de livres de tabac sous les différentes formes dans lesquelles il est employé.

.

Sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, les phares flottants ont été récemment reliés avec la terre ferme au moyen de cables télégraphiques ; en deux circonstances la distance respective des phares à la côte était de 9 et de douze milles, et la communication téléphonique établie a fonctionné à la perfection. Ce succès doit être suivi de l'adoption générale de ce système de communication.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

SOMMAIRE :—L'honorable Joseph-Edouard Cauchon, et sa puissance comme polémiste.—Il fonde le chemin de fer du Nord.—Isolement : fait significatif de sa mort.—L'honorable Pascal Poirier, premier sénateur Acadien.—Réception qui lui a été faite à Moncton.—Banquet qui lui a été donné à Ottawa.—Inauguration des fonctions présidentielles de Grover Cleveland ; composition du nouveau ministère—Ouverture du Parlement de Québec.—Insurrection du Nord-Ouest ; explications de Sir John A. MacDonald.—Avortement de la guerre anglo-russe.

Nous publions dans quelques pages précédentes la biographie de l'honorable Joseph Cauchon, biographie extraite du *Journal de Québec* dont M. Cauchon fut l'un des fondateurs, et durant plus de trente ans, le directeur et le plus actif rédacteur.

Ce dont on ne parle pas assez, au cours de la biographie susdite, ce dont n'ont pas assez parlé les divers journaux qui ont prétendu apprécier les actes publics de M. Cauchon, c'est l'incroyable force dont Dieu l'avait doué pour tous les combats du journalisme et de la vie parlementaire. Jamais homme n'a vu amoncelées à la fois, contre lui, en certains moments, plus de haines sauvages, plus de jalousies féroces, plus de préjugés aveugles et d'irritations inconscientes, et, pour cela même, capables des derniers excès. Pour nous, qui sommes né, qui avons grandi et vécu dans cette vieille cité de Québec que M. Cauchon a remplie si longtemps des foudres éclatantes de ses polémiques et de la renommée de ses hauts faits d'armes parlementaires ; pour nous qui avons appris à faire nos premières lectures des journaux, dans ces articles de maître et à jamais mémorables, que le redoutable polémiste adressait tantôt à Georges Brown, le plus fanatique et le plus puissant ennemi de notre nationalité, de notre langue, et de notre religion ; tantôt à ce farouche *Witness* de Montréal, non moins intolérant et injuste alors qu'aujourd'hui, mais assurément plus sérieux et moins insignifiant ; tantôt à l'ancien *Pays* et à l'école impie des Dessaulles, des Blanchet, et de l'*Institut-Canadien*, etc., etc. ; pour nous qui, intéressé dès notre tout jeune âge, à la fortune publique de M. Cauchon par les liens de la plus forte admiration, avons suivi longtemps avec un œil d'envie la carrière étrange de cet homme supérieur, nous croyons savoir qu'aucun homme, dans notre pays du moins, a dû parfois faire face à plus d'orages et a su mieux y résister.

Nous croyons que, sans cet infatigable athlète, sans cet éternel

rediseur qui répétait, autant qu'il le fallait, les arguments qui méritaient d'être acceptés, notre province de Québec n'aurait pas encore, à l'heure qu'il est, obtenu le chemin de fer du Nord. Quelles longues et terribles luttes de géant il a soutenues pour amener la réalisation de cette entreprise? Sans doute il a eu des collaborateurs, mais c'est surtout contre l'honorable Joseph Cauchon que le Grand-Tronc, ses alliés et tous les adversaires de l'entreprise ont déchaîné leur fureur, et c'est surtout l'honorable Joseph Cauchon qui s'appliqua à mettre à découvert et à ruiner leurs menées hostiles, et qui réussit à faire accepter l'idée d'un chemin de fer du nord. Aussi, quel dût être son bonheur lorsqu'en juillet 1872, il vit Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec venir en grande pompe, faire la bénédiction solennelle de l'inauguration des premiers travaux du chemin. Nous croyons encore entendre la parole émue et reconnaissante qu'il fit entendre en cette circonstance.

Nous devons dire néanmoins que M. Cauchon n'employa pas toujours les moyens les plus acceptables pour assurer le succès de cette grande entreprise, et que l'appel qu'il crut devoir faire aux souscriptions des municipalités de la rive nord, n'obtint pas l'assentiment de toutes les autorités religieuses et politiques de la Province, attendu que, prétendait-on en certains cercles, ce mode des souscriptions municipales tendait par sa nature à léser les droits des minorités.

Malheureusement, les dernières années de la carrière politique de M. Cauchon ont terni la splendeur de son passé. Le rédacteur du *Journal de Québec*, le député du comté de Montmorency, devint l'allié et l'aide le plus efficace des causes et des hommes qu'il avait le plus énergiquement combattus jusque-là. Aussi, en est-il résulté ce fait significatif : c'est qu'après sa mort, aucun parti n'ose le réclamer comme sien. Il meurt dans l'isolement, et les journaux, qui ont l'habitude de faire beaucoup de bruit autour des noms de personnalités beaucoup moins remarquables, n'ont presque rien dit d'un homme dont les luttes, dans le journalisme et dans les parlements, peuvent prêter ample matière à plusieurs gros volumes.

* * *

Les derniers jours de février ont amené la nouvelle si réjouissante, pour toute la Puissance du Canada, mais surtout pour la vaillante race acadienne, de l'élévation de M. PASCAL POIRIER au Sénat. Jusqu'à ce moment, le peuple acadien ne comptait pas de représentants au Sénat. S'il faut en croire les éloges unanimes de la presse de tous les partis, M. PASCAL POIRIER est tout-à-fait digne de bénéficier le premier de l'honneur conféré, en sa personne, à la race qu'il représente.

L'honorable Pascal Poirier est né à Shédiac, N. B., en 1852, et fit un cours d'études classiques au collège de Saint-Joseph de Memramcook, N. B.

En 1872, il était nommé maître de poste de la chambre des Communes, où son intelligence, ses manières et son esprit d'ordre le rendirent de suite très-populaire parmi la députation et tout le personnel.

En 1874, à l'âge de 22 ans, il publia un ouvrage très-bien fait et qui a été très-apprécié, intitulé : " Origine des Acadiens."

En 1877, il fut admis membre du barreau à Montréal, mais il n'exerça jamais la profession d'avocat.

M. Poirier a aussi écrit " L'Abbé Queylus " qui est en cours de publication. A différentes reprises, pendant la vacance du Parlement, il fit dans les principaux centres acadiens des provinces maritimes et ailleurs, des lectures dans lesquelles il traita surtout les questions de nature à intéresser ses compatriotes.

Les lecteurs de la *Revue Canadienne* pourront se rendre compte de la popularité attachée au nom du nouveau et du premier sénateur acadien, en lisant ce compte-rendu, publié par le *Daily Transcript* de Moncton, de la grande réception qui a été faite en cet endroit à M. Poirier, le 3 mars dernier :—

L'honorable Pascal Poirier, Sénateur acadien pour le Nouveau-Brunswick, est arrivé à Moncton mardi après-midi. Un nombre considérable d'amis s'étaient réunis au restaurant Getchell, où M. Poirier avait été invité.

On fit à l'honorable Monsieur, une grande réception à l'occasion de son élévation au Sénat, où, le premier parmi les acadiens français, il a eu l'honneur d'être élevé.

L'assemblée était présidée par le Dr L. N. Bourque, qui proposa d'abord la santé du sénateur ; celui-ci y répondit chaleureusement.

Il parla d'abord des progrès du Nouveau-Brunswick, et en particulier des progrès des Acadiens-Français qui, à force de courage et d'énergie, se sont élevés, degré par degré, au sommet de l'échelle sociale, de sorte qu'aujourd'hui ils se trouvent représentés dans toutes les classes.

Il termina en remerciant l'assemblée de la bienveillance et de l'attention qu'elle lui avait accordées.

Aux Acadiens—fut répondue par MM. Girouard, Légère, Babang, Cormier et autres, qui, tous, approuvèrent le Sénat dans le choix qu'il a fait pour représenter les Acadiens au Sénat.

Aux Dames—Répondue par M. Poirier qui rendit amplement justice aux Dames sous tous les rapports.

Après avoir fait honneur aux huitres et aux rafraîchissements de toutes sortes, on improvisa un petit concert. Le Dr. Bourque se mit au piano et, accompagné par M. White, violoniste, rendit plusieurs beaux morceaux. M. Légère chanta plusieurs chansons, tant comiques que sentimentales.

L'on ne se sépara qu'après une heure très avancée de la nuit, en chantant *God save the Queen*.

Cette démonstration doit être chère à tout Acadien-Français, car c'est la première fois qu'un des leurs a l'insigne honneur d'être élevé au Sénat.

L'on sait que par la mort de M. Muirhead un siège avait été laissé vacant au Sénat. Les Acadiens firent tant qu'ils obtinrent du gouvernement qu'un Acadien-Français fut nommé pour le remplacer.

Les Acadiens sont représentés maintenant dans tous les départements publics du gouvernement, sauf cependant au banc de la justice, mais espérons, toutefois, que cet honneur leur sera bientôt conféré.

M. Poirier viendra résider à Richebucto, comté de Kent.

Le nouveau sénateur a été tout dernièrement, à Ottawa, le personnage fêté d'un banquet auquel ont souscrit plusieurs des membres les plus distingués du Sénat et des Communes, et un grand nombre de littérateurs, de journalistes et de fonctionnaires du service civil.

Parlant des discours prononcés en cette circonstance par M. Pascal Poirier et l'honorable M. Landry, ancien gouverneur-général du Nouveau-Brunswick, et maintenant député de Kent aux Communes, un journal de Montréal a dit :—

Sans lire le texte même de ces discours, on ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme qu'ont provoqué ces deux nobles enfants de l'Acadie dans l'exposé patriotique qu'ils nous ont fait des émouvantes péripéties que présente leur histoire. Les luttes des Acadiens ont été des luttes de géants ; leur résurrection, comme ils l'ont dit, est quasi aussi miraculeuse que celle de Lazare. Et certes ! il serait difficile que d'aussi beaux exploits que les leurs pussent être célébrés en paroles plus éloquentes et avec des accents plus patriotiques.

* *

Mercredi, le 4 de mars courant, a vu l'inauguration officielle des fonctions du nouveau Président des Etats-Unis, Grover Cleveland.

Le nouveau Président s'est immédiatement mis à l'œuvre, et a appelé, comme ses collaborateurs dans le cabinet, des hommes distingués et pratiques, presque tous avocats éminents, à l'exception de Daniel Manning, le Secrétaire du Trésor, qui s'est distingué dans le journalisme.

Voici les noms des nouveaux ministres :—

Thomas F. Bayard, Secrétaire d'Etat ; Daniel Manning, Secrétaire du Trésor ; Lucius Q. C. Lamar, Secrétaire de l'Intérieur ; William Crowninshield Endicott, Secrétaire de la guerre ; William C. Whitney, Secrétaire de la marine ; William F. Villas, Maitre-Général des postes ; Augustus H. Garland, Procureur-Général.

* *

Jeudi, le 5 mars, a eu lieu l'ouverture du parlement de la province de Québec.

Voilà donc notre attention appelée à suivre les phases et les œuvres de deux législatures. Pour le moment, à part l'exposé budgétaire par lequel l'honorable Tilley a démontré l'excellence de la situation financière de la Puissance, et l'exposé si franc et si net de l'honorable M. Robertson, Trésorier de la Province de Québec, il ne s'est encore rien passé, soit à Ottawa, soit à Québec, qu'il soit urgent de mentionner particulièrement. Nous préférons du reste attendre la clôture des deux Parlements, pour présenter dans un seul tableau spécial et d'un simple

coup-d'œil, les travaux faits et les dispositions législatives nouvelles adoptées.

* * *

Des dépêches toutes récentes annoncent la nouvelle d'un soulèvement dans le Nord-Ouest. L'une d'elles disait même que Louis Riel, à la tête de cinq cents Métis armés, s'était emparé du fort Carlton, lundi matin.

Dans la séance de la Chambre des Communes, lundi, le 23 mars, Sir John, le premier ministre du gouvernement fédéral, répondant à une interpellation de l'honorable M. Blake, chef de l'opposition a répondu :

..... Qu'il est vrai qu'un certain nombre de Métis, qu'il a lieu de croire conduits par Riel, ont coupé les fils télégraphiques et interrompu les communications entre qu'Appelle et la partie sud de la Saskatchewan. On allègue que plusieurs des opérateurs du télégraphe ont été faits prisonniers.

La cause immédiate du soulèvement n'est pas connue. Certaines questions relatives aux réclamations des Métis n'ont pas été réglées. Quelques-unes de ces réclamations sont injustes ; d'autres sont sur le point d'être réglées.

* * *

Les plus fraîches nouvelles du Nord-Ouest annoncent que le détachement de police sous la conduite du major Crozier,—parti de Carlton avec une centaine d'hommes, pour le Lac des Canards, d'où il voulait rapporter les provisions qui s'y trouvaient emmagasinées,—a été cerné, le 26 mars, par une centaine de Métis, et que, se voyant débordé, il a été forcé de retraiter à Carlton. Pas moins de douze hommes du détachement de police ont été tués, dans cette rencontre, et il y a eu onze blessés. Le nombre des rebelles tués est inconnu.

Le détachement conduit par le major Crozier fut de retour au fort Carlton presque en même temps qu'y arrivaient le colonel Irvine avec deux cents hommes.

D'après le résumé,—extrait d'un journal montréalais,—des dépêches relatives à l'insurrection du Nord-Ouest, voici quel est le nombre de troupes actuellement en route pour le théâtre des opérations militaires :—

Partis de Winnipeg : 250 hommes d'infanterie, et une demi-batterie.

Partis de Toronto : 580 hommes d'infanterie.

Partis de Québec : 125 hommes de la Batterie A avec deux pièces de campagne.

Partis de Kingston : 100 hommes de la Batterie B.

Une compagnie est aussi organisée à Battleford, et il en existait déjà une à Prince Albert, celle qui a pris part à l'escarmouche d'avant-hier. Le capitaine Moore, qui la commandait, est un ancien militaire anglais bien connu à Winnipeg et à Montréal. Il est établi à Prince Albert depuis sept à huit ans, il y possède des moulins à scie et à farine d'une grande importance.

Le 65ième, de Montréal, a reçu instruction de se préparer à partir au premier avis ; mais à moins de nouvelles complications, il n'est pas probable que ses services soient requis.

PHILIPPE MASSON.